

GUIDE OFFICIEL TABLE DE MARQUE

MARQUEUR – AIDE MARQUEUR CHRONOMETREURS DE JEU ET DES TIRS VERSION I





TABLE DES MATIERES

| I. I | LE MARQUEUR | 5 |
|--------------|---|----------------|
| A. | AVANT LE DEBUT DE LA RENCONTRE | 5 |
| В. | AU DEBUT DE LA RENCONTRE | 10 |
| C. | PENDANT LA RENCONTRE | 12 |
| D. | LA FIN DE LA RENCONTRE | 24 |
| E. | AU VERSO DE LA FEUILLE DE MARQUE | 26 |
| F. | LES AUTRES DEVOIRS DU MARQUEUR | 27 |
| II. | L'AIDE MARQUEUR | 31 |
| III. | LE CHRONOMETREUR DE JEU | 33 |
| SE | ES PRINCIPALES MISSIONS | 33 |
| A. | INFORMER ARBITRES ET EQUIPES AVANT LE MATCH | 34 |
| B. | MESURER LES TEMPS DE JEU ET DE PAUSE | 34 |
| C. | GERER LES DEMANDES DE REMPLACEMENT ET TM | 36 |
| D. | COLLABORER AVEC LE MARQUEUR | 40 |
| IV. | LE CHRONOMETREUR DES TIRS | 41 |
| A. | LE DEBUT D'UNE PERIODE DE 24/14 SECONDES | 41 |
| B. | GESTION DU TEMPS DU CHRONOMETRE DES TIRS | 42 |
| V . (| CONSIGNES | 45 |
| A. | QUELQUES POINTS PRECIS | 45 |
| B. | LE TIMING DES OTM | 48 |
| C. | DES PETITS PLUS + | 49 |
| VI. | ANNEXES | 50 |
| A. | LA BOITE A OUTILS DE L'OTM | 50 |
| B. | MEMO GESTION DES CHRONOMETRES | 52 |
| C. | LE DELEGUE DE CLUB | 55 |
| D. | LA FICHE DE SUIVI DES ENTREES EN JEU | 56 |
| E. | LES SIGNAUX DES ARBITRES | 57 |
| F. | LES FICHES POUR LES RAPPORTS | 65 |
| G. | LE REGARD CROISE | 6 ^c |

Préambule

Lors d'une rencontre de basketball, l'équipe des officiels est constituée, selon les niveaux des compétitions de :

- 2 ou 3 arbitres
- 3 ou 4 Officiels de Table de Marque (OTM)
- 1 commissaire
- 2 ou 3 statisticiens

Les OTM sont le marqueur, l'aide marqueur, le chronométreur de jeu et le chronométreur des tirs.

Les OTM doivent être assis au centre de la table de marque, d'un côté du terrain entre les bancs d'équipes.

Ils sont responsables d'enregistrer les actions qui se produisent pendant le jeu et manipuler les différents appareils électroniques nécessaires à la bonne gestion d'un match de basketball.

Le commissaire, quand il y en a un, siège entre le marqueur et le chronométreur. Son devoir principal pendant le jeu est de superviser le travail des OTM et d'assister les arbitres pour un bon déroulement de la rencontre.

Dans ce guide, les rôles et les différentes fonctions de chaque OTM sont présentés et détaillés, chacun pourra approfondir les différentes thématiques s'il le souhaite et devenir incollable sur la table de marque!



Tout au long de ce Guide des OTM, les références faites à un joueur, entraîneur, officiel, etc., au genre masculin, s'appliquent également au genre féminin. Ceci est uniquement fait pour des raisons pratiques.

Ce guide est un document d'aide destiné aux OTM. Il ne remplace en rien les documents officiels proposés par la FIBA ou la FFBB. En cas de litige, ce sont les règlements officiels de la FIBA ou de la FFBB qui prévalent.



I. LE MARQUEUR

Ses principales fonctions sont la tenue de la feuille de marque et la manipulation de l'indicateur de possession alternée (flèche), la gestion des remplacements et des temps-morts.

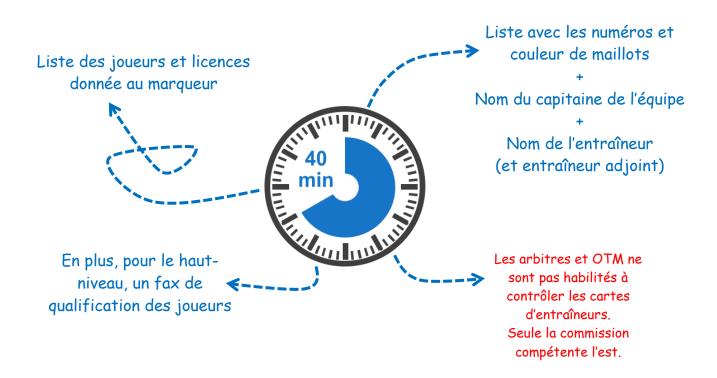
Selon les compétions, deux types de feuille de marque sont utilisées :

- La feuille papier,
- La feuille électronique (e-marque V2).

Les consignes ci-dessous sont données pour la feuille de marque papier mais sont reprises dans leur grande majorité par l'e-marque. Les spécificités de l'e-marque sont développées dans le document « e-marque – Manuel utilisateur » disponible sur le site de la FFBB.

A. AVANT LE DEBUT DE LA RENCONTRE

Au moins 40 minutes avant l'heure fixée pour le début de la rencontre...



Quelques consignes de départ!







Les faits qui ont lieu lors d'un intervalle sont considérés comme faisant partie de la période de jeu qui suit.

Exemple : Une faute infligée pendant un intervalle sera inscrite comme ayant eu lieu au cours de la période de jeu suivante. Dans cette situation, une faute de joueur sera comptabilisée dans les fautes d'équipe du quart-temps suivant.

Toutes les lignes, arrêt de score, arrêt de fautes des 2^{ème} et 4^{ème} quart-temps (+ prolongation) ainsi que toutes les formalités de fin de rencontre, doivent être tracées à la règle.



1. INSCRIPTIONS A PORTER AU RECTO DE LA FEUILLE DE MARQUE

Les noms des équipes

L'équipe locale sera l'équipe A ou, dans le cas d'une rencontre sur terrain neutre, l'équipe mentionnée la première sur le programme ou la convocation.

Le nom des équipes doit être écrit en entier (pas d'abréviation de club).

Les références de la rencontre

Championnat, n° de rencontre, date, heure officielle de début, lieu (ville).

Nom et initiale du prénom :

- des arbitres (en haut)
- des OTM (dans les cases de signature en bas)



| // | ELITE | 1 | | | | | | | |
|----------|-------------|-----------------|-----|-----------|---|---------|-----------|---------|---|
| Equipe A | | | | | | | | | |
| | mi-temps | Couleur :_ ① | | utes | | | pe | 3 | 4 |
| Pro | olongations | 3 1 | 2 3 | 4 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Licence | Noms des | joueurs | N° | en jeu | 1 | Fa 2 | aute 3 | es 4 | 5 |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |

Entraîneur Entraîneur adjoint

| ١ | | | | | | Ν | ΛAF | RQU | JE (| 3 | OU | RA | NTI | Ξ | | | | | |
|---|---|----|----|---|----|---|-----|-----|------|---|----|----|-----|---|---|---|-----|-----|--|
| Ī | 1 | 4 | E | 3 | | 1 | 4 | E | 3 | | P | 4 | E | 3 | Τ | P | 4 | В | |
| I | | 1 | 1 | | | | 41 | 41 | | | | 81 | 81 | | Γ | | 121 | 121 | |
| Ī | | 2 | 2 | | l | | 42 | 42 | | ĺ | | 82 | 82 | | Γ | | 122 | 122 | |
| I | | 3 | 3 | | | | 43 | 43 | | | | 83 | 83 | | Γ | | 123 | 123 | |
| Ī | | 4 | 4 | | l | | 44 | 44 | | Ī | | 84 | 84 | | Γ | | 124 | 124 | |
| I | | 5 | 5 | | | | 45 | 45 | | | | 85 | 85 | | Г | | 125 | 125 | |
| Ī | | 6 | 6 | | l | | 46 | 46 | | Ī | | 86 | 86 | | Γ | | 126 | 126 | |
| Ī | | 7 | 7 | | l | | 47 | 47 | | Ì | | 87 | 87 | | Γ | | 127 | 127 | |
| Ī | | 8 | 8 | | l | | 48 | 48 | | Ī | | 88 | 88 | | Γ | | 128 | 128 | |
| Ī | | 9 | 9 | | li | | 49 | 49 | | Ì | | 89 | 89 | | Γ | | 129 | 129 | |
| I | | 10 | 10 | | | | 50 | 50 | | | | 90 | 90 | | Γ | | 130 | 130 | |
| Ī | | 11 | 11 | | l | | 51 | 51 | | ĺ | | 91 | 91 | | Γ | | 131 | 131 | |
| I | | 12 | 12 | | | | 52 | 52 | | | | 92 | 92 | | Γ | | 132 | 132 | |
| Ī | | 13 | 13 | | l | | 53 | 53 | | ĺ | | 93 | 93 | | Γ | | 133 | 133 | |
| Ι | | 14 | 14 | | | | 54 | 54 | | | | 94 | 94 | | | | 134 | 134 | |
| I | | 15 | 15 | | | | 55 | 55 | | | | 95 | 95 | | Γ | | 135 | 135 | |
| Ī | | 16 | 16 | | | | 56 | 56 | | Ì | | 96 | 96 | | | | 136 | 136 | |
| Ī | | 17 | 17 | | | | 57 | 57 | | ĺ | | 97 | 97 | | ſ | | 137 | 137 | |
| Ī | | 18 | 18 | | | | 58 | 58 | | Ì | | 98 | 98 | | Γ | | 138 | 138 | |
| ı | | 19 | 19 | | l | | 59 | 59 | | Ì | | 99 | 99 | | | | 139 | 139 | |

Les équipes

Pour chaque équipe : nom, n° d'association et couleur du maillot.

Les renseignements des joueurs/entraîneurs

Le numéro de licence (2 lettres suivies de 6 chiffres) précédé du type, s'il est autre que le type 0C, et éventuellement du surclassement (D - R ou N). En FIBA, seulement les 3 derniers chiffres



- > 1C (mutation normale) notée 1C sur la feuille
- > 2C (mutation exceptionnelle) notée 2C sur la feuille
- > 0CT (prêt) notée T sur la feuille

Autres types de licences entraîneurs :

➤ T_C (technicien). Cette spécificité ne doit pas être reportée sur la feuille de marque, sauf si l'entraîneur est muté (ex T1C).



Le nom et l'initiale du prénom de chaque joueur (suivi de la mention (CAP) pour le capitaine de l'équipe).



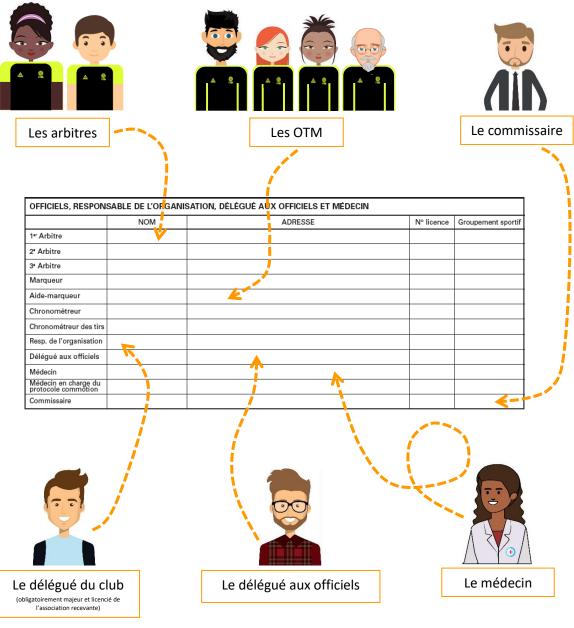
Les numéros des maillots des joueurs seront inscrits en respectant un ordre croissant (00, 0, 1, 2, ..., 99).



En cas d'absence de la liste des licences, les joueurs et entraîneurs doivent <u>présenter une pièce d'identité</u> (copies papier ou numérique autorisées). Le marqueur inscrit la mention « LNP » (Licence Non Présentée) dans la case licence et renseigne le verso de la feuille en écrivant la phrase suivante dans la rubrique RESERVES : « Observation : le/les joueurs A5, A6 ... à défaut de licence, ont présenté une pièce d'identité ».

2. INSCRIPTIONS A PORTER AU VERSO DE LA FEUILLE DE MARQUE

Sur la partie basse de la feuille, le marqueur renseignera, suivant le niveau de la rencontre, les noms, initiales du prénom, numéro de licence et groupement sportif des acteurs ci-dessous. Il n'est pas nécessaire de noter les adresses des officiels.



3. AU MOINS DIX MINUTES AVANT LE DEBUT DE LA RENCONTRE



Les entraîneurs, équipe A puis équipe B, doivent :



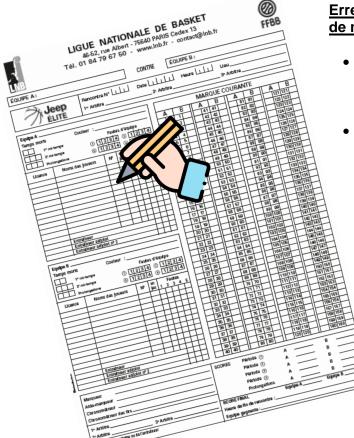
- ✓ Confirmer les noms et numéros correspondants des joueurs.
- ✓ Confirmer le nom de l'entraîneur et celui de l'entraîneur adjoint.
- ✓ **Indiquer les 5 joueurs** qui commenceront la rencontre en mettant une croix dans la colonne "Entrée en Jeu".
- ✓ **Apposer leur signature** à côté de leur nom pour valider toutes les informations enregistrées sur la feuille de marque avant la rencontre.



La signature de l'entraineur avalise toutes les inscriptions relatives à son équipe.

En cas de blessure d'un des joueurs inscrit pour débuter la rencontre, le marqueur utilisera le blanc correcteur sur les trois feuilles afin de procéder aux rectifications éventuelles. Le correcteur ne doit être utilisé qu'à cet usage.

Dans cette situation, l'équipe adverse pourra également, si elle le souhaite, procéder au remplacement du même nombre de joueurs.



Erreur de numéros ou absence de joueurs sur la feuille de marque

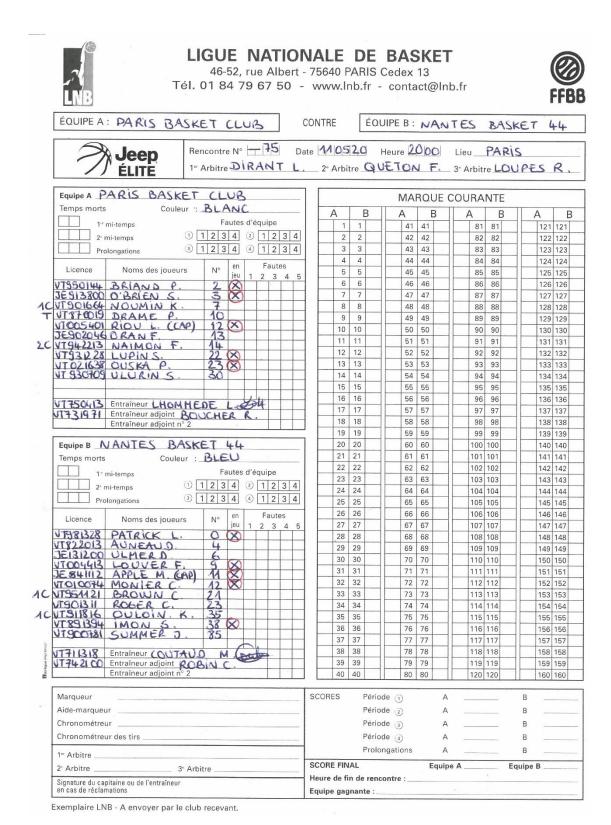
- Découverte avant le début de la rencontre
 - Rectification des n°
 - Ajout des joueurs manquants
 - Aucune sanction
- Découverte après le début de la rencontre
 - Rectification des n°
 - Pas d'ajout possible
 - Aucune sanction

Le marqueur ne devra pas rayer la(les) ligne(s) inoccupée(s) avant la fin de la rencontre, y compris celle de l'entraîneur adjoint.

B. AU DEBUT DE LA RENCONTRE

Les officiels s'assurent que les joueurs désignés pour débuter la rencontre sont bien ceux présents sur le terrain. Le marqueur cercle alors en ROUGE les croix des 10 joueurs et confirme par le geste OK que tout est conforme et que les autres officiels sont prêts.





Au dos de la feuille, le marqueur complète les coordonnées des officiels et des différents responsables (selon les exigences du niveau du match).

| RÉSERVES : | | | | | | | | | | | SIGNATURES |
|--|---------|-------------------------|-----------|----------------|-------------------------|------------|--------------------------|-------------------------------|---------|--------------------|---|
| | | | | | | | | | | 1er | Arbitre |
| | | | | | ia . | | | | | 2° | Arbitre |
| | | | | | | | | | | 3* | Arbitre |
| | | | | | | | | | | Ca | ap. A |
| | | | | | ***** | | | | | Ca | р. В |
| FAUTES TECHNIC | UES ET | DISQUA | LIFIAN | ITES | | | | | | | confirme la (les) faute(s) qualifiante(s) avec rapport |
| | NOM | | | N° licen | ce Equipe | | | ature* | | | rapport suit. SIGNATURES |
| Motif | | | | | A - B | FT - F | D sans rapp | ort - FD avec | rapport | 1" | Arbitre |
| Motif | 1. | | | | A - B | FT - F | D sans rapp | ort - FD avec | rapport | 2° | Arbitre |
| Motif | | | 3/7 | | | | | | | | |
| | | | | | A - B | FT - F | D sans rapp | ort - FD avec | rapport | 3° | Arbitre |
| Motif | | | | _ | | T | _ | | | Ca | p. A |
| Motif | | | | 5 | A - B | FT-F | U sans rapp | ort - FD avec | rapport | Ca | ip. B |
| | | | | | | | | SIGNATU | JRES | Re | çu Chèque Numéro |
| RÉCLAMATIONS : | | | - | | 94 | | | 1ºr Arbitre | | 1110 | ça cheque Numero |
| | | | | | | | 2 | 2° Arbitre | | sui | r Banque : |
| | | | | | | | | 3° Arbitre | | 1 | |
| | | | V | N. | | | | Cap. A (en je ou entraîneu | | _ | |
| | | | | | | | | Cap. B (en je ou entraîneu | u) | de | |
| | | | | | | | | | | | 8 |
| | | | | Retour d | u joueur sur le 1 | errain : O | UI - NON | | | | |
| INCIDENTS | t) | | | | | Motif | | | 79 | | |
| ayant eu lieu pend après | ant } | a rencon | tre et qu | ui feront l'ob | jet d'un rapport | | | Bt | | | |
| Signature 1º Arbitre | | Signature 2° Arbitre | | | Signature 3° Arbitre | | Signature Capitaine A | | | gnature pitaine | |
| OFFICIELS, RESPO | ONSABLE | DE L'O | RGANI | SATION, D | ÉLÉGUÉ AUX O | FFICIELS E | T MÉDEC | IN | | | |
| 3 | | NOM | | | P | DRESSE | | | N° lice | nce | Groupement sporti |
| 1 ^{ee} Arbitre | DIR | ANT | L. | | ***** | | | | FSTV | 1322 | PB14 |
| 2° Arbitre | QUE | TON | F. | | | | | | VT94 | | BCCFV |
| 3° Arbitre | | PES | | | | | | | VT231 | PFO | |
| Marqueur | | ERY | | | | | | | VT90 | - | LRSY |
| Aide-marqueur | | LON. | | | | | | | UT981 | 320 | PDL |
| Chronométreur | | VETTE | | | | | | | VT95 | 1120 | NAQ |
| Chronométreur des ti | | ARC | | | | | | | UTCO | | NOR |
| Resp. de l'organisatio | | NEW | | | | | | | J1571 | | PCB |
| Délégué aux officiels | CHAI | 4101 | A. | | | | | | VT95 | | ACB |
| Médecin Médecin en charge de | DAN | NEL | Χ. | | | | | | VT48 | 217 | PCB |
| Médecin en charge de protocole commotion Commissaire | | IT. | 7 | | | A | | | Pro | VIII. | Oldic |
| Rayer la mention inutile | Bo | JE | J . | | | | | | VTOX | 114 | BMIO |

PENDANT LA RENCONTRE

1. LA PROGRESSION DU SCORE



Le marqueur doit tenir le compte chronologique des points marqués par chaque équipe.

Panier à 2 points inscrit par le joueur A10

1 1 2 2 3 3 4 4 5 6 6 7 7

8

9

10

8

9

10

(12)

В

Lancer-franc inscrit par le joueur A8 {

Panier à 3 points inscrit par le joueur A12



En cas de rencontre avec handicap, le marqueur tracera un trait de couleur NOIRE ou BLEUE sous le score prévu par le règlement.

L'équipe A bénéficie d'une avance de 7 points. L'enregistrement des points continuera en dessous. Ces 7 points seront bien pris en compte dans le décompte du score de quart-temps

| | ļ | 4 | l | В |
|---|---|----|----|---|
| - | | 1 | 1 | |
| | | 2 | 2 | |
| | | 3 | 3 | |
| | | 4 | 4 | |
| | | 5 | 5 | |
| | | 6 | 6 | |
| , | | 7 | 7 | |
| | | 8 | 8 | |
| | | 9 | 9 | |
| | | 10 | 10 | |
| | | | | |

2. QUELQUES POINTS SPECIFIQUES SUR LE SCORE



Il panier réussi involontairement par un joueur dans son propre panier sera inscrit comme s'il avait été marqué par le CAPITAINE EN JEU de l'équipe adverse.



🟲 Si l'équipe qui bénéficie de la remise en jeu suite à une possession alternée, attaque le mauvais panier, tous les points marqués doivent être inscrits au compte du CAPITAINE EN JEU de l'équipe adverse.



Si une équipe marque DELIBEREMENT dans son propre panier, aucun point ne sera accordé par l'arbitre et une violation sera sifflée.



E Le(s) point(s) accordé(s) à une équipe lorsque le ballon n'a pas pénétré dans le panier (goal tending) sera(ont) enregistré(s) comme ayant été marqué(s) par le joueur ayant tenté le tir.



S'il y a désaccord entre la feuille de marque et le tableau d'affichage, le marqueur doit aussitôt faire en sorte que l'erreur soit rectifiée au plus vite sur la feuille ou le tableau d'affichage. Dans le doute, ou si l'une des équipes élève des objections quant à la correction, il doit en informer l'arbitre au 1^{er} ballon mort, de façon à ce qu'il décide quel score est à retenir. Si l'erreur ne peut pas être identifiée, c'est le score de la feuille de marque qui fera foi et le tableau d'affichage devra être rectifié.





Rectification d'une erreur :

Les erreurs d'inscription peuvent être corrigées jusqu'à la signature du 1er arbitre en fin de rencontre. Lors de la découverte d'une erreur, le marqueur doit signaler son erreur aux arbitres et corriger la feuille de marque. L'arbitre apposera une petite signature au niveau de la correction avec un stylo de couleur différente.

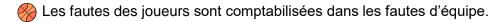
| Cas 1: Pas assez de points enregistrés | |
|--|--|
| Panier à trois points (marqué par A8) enregistré à deux points. Le marqueur doit tracer une ligne horizontale pour annuler l'erreur et ensuite enregistrer le score correct de la manière habituelle. | A B 6 50 50 4 8 91 91 14 52 52 53 53 8 54 54 55 55 |
| Cas 2: Trop de points enregistrés Panier à deux points (marqué par A8) enregistré à trois points Le marqueur doit enregistrer immédiatement le score correct, mais ne pas tracer une ligne horizontale pour annuler l'enregistrement incorrect. A côté du score incorrect, il devra marquer un petit point (•) pour mémoire. | A B 6 50 50 4 8 99 99 14 52 52 8 53 53 8 54 55 55 |
| Si un lancer-franc est marqué par l'équipe, cela peut être clairement indiqué, comme le montre le schéma Cas 3: Points enregistrés pour la mauvaise équipe | АВ |
| Pour le 3ème cas, nous devrions suivre la même procédure que pour les points incorrectement attribués / enregistrés. Le marqueur doit enregistrer immédiatement le score correct, mais ne pas tracer une ligne horizontale pour annuler l'enregistrement incorrect. A côté du score incorrect, il devra marquer un petit point (●) pour mémoire. | 6 50 50 4 8 51 14 52 52 53 53 6 8 54 54 8 55 55 8 |
| Si après la correction, A8 marque un panier suivi d'un lancer-franc, le marqueur doit continuer à enregistrer les points marqués et utiliser les espaces vides. Le marqueur doit dessiner une ligne horizontale à travers les champs incorrects uniquement si le score erroné est dépassé (2 points marqués puis encore 2 points, ou 2 points marqués puis 3 points), | 6 50 50 4 8 9 9 1 14 52 52 8 53 53 6 8 55 55 |
| Dans l'exemple, après la correction A9 marque deux fois un panier à 2 points. | 6 50 50 4 8 99 99 14 52 52 8 55 53 8 55 55 |

Après que l'arbitre a signé la feuille de marque en fin de rencontre, aucune erreur ne peut plus être corrigée. Il faudra rédiger un rapport expliquant la situation.

3. LES FAUTES INDIVIDUELLES

| | Faute simple | Faute technique | Faute disqualifiante | Faute antisportive | Disqualification pour bagarre | Disqualification du match |
|--------------|----------------|---|-------------------------|----------------------|-------------------------------|--|
| | 0 | | | | | Disqualification d'un joueur, entraîneur ou membre d'équipe pour cumul de fautes techniques et/ou antisportives. Cette inscription se fait dans la première case libre après l'inscription de la faute T ou U sifflée. |
| Joueur | 1 | 1 | 1 | 1 | ✓ | ✓ |
| Entraîneur* | | / | / | | / | / |
| Notée sur la | P | Joueur Technical | D | 11 | F | GD |
| feuille | Personnal foul | Entraîn. C oach Banc B ench | Disqualifying foul | Unsposrtmanlike foul | Fighting foul | Game Disqualification |

^{*}Entraîneur, entraîneur adjoint, remplaçant et accompagnateur de l'équipe



- Pour les entraîneurs :
 - Faute technique à l'entraı̂neur pour conduite personnelle antisportive de l'entraı̂neur : elle est inscrite au compte de l'entraı̂neur C_1
 - Faute technique à un membre du banc : elle est inscrite au compte de l'entraîneur B₁
 - Faute disqualifiante : elle doit être inscrite au compte du fautif, s'il est identifié D₂ si c'est un joueur, ou D au fautif + B₂ à l'entraîneur si c'est un remplaçant ou l'entraîneur adjoint
 - S'il s'agit d'une faute disqualifiante d'une autre personne autorisée à être assisé sur le banc mais non inscrite sur la feuille, l'entraîneur doit être sanctionné d'une faute technique B₁
- Toutes les fautes de joueurs, infligées avant la rencontre et pendant les intervalles seront comptabilisées dans les fautes d'équipe de la période de jeu qui suit.
- Lorsqu'une personne est sanctionnée d'une faute disqualifiante, il doit se rendre dans le vestiaire de son équipe pendant toute la durée de la rencontre ou s'il préfère quitter le bâtiment.



Quelques précisions

- Toute faute (personnelle, antisportive, technique ou disqualifiante) entrainant un ou plusieurs lancers-francs, doit être indiquée en ajoutant le nombre de tirs correspondants (1, 2 ou 3 en indice) à côté de la lettre : P, U, T, D, C ou B (ex : $P_1 U_2$).
- Toutes les fautes contre les deux équipes impliquant des réparations identiques et annulées en conformité avec l'article 42, doivent être indiquées en ajoutant un petit « c » (cancelled = annulation) à côté des lettres : P, U, T, D, C ou B (ex : $P_c U_c$).
- Si un joueur ayant commis 5 fautes reste sur le terrain et commet une nouvelle faute (6ème faute), cette faute sera inscrite à son compte et comptera comme faute d'équipe. Le marqueur inscrira cette 6ème faute à la suite des 5 premières fautes.

| VT785048 DUPON | NT F. | 11 X | (P | U ₂ | P ₁ | Р | Р | P_2 |
|----------------|-------|------|-----|----------------|----------------|---|---|-------|
|----------------|-------|------|-----|----------------|----------------|---|---|-------|

- Lorsqu'un joueur exclu pour 5 fautes revient volontairement sur le terrain et participe à une période de chronomètre de jeu, son entraîneur est sanctionné d'une faute technique « B₁ ».
- En cas de deuxième faute technique ou antisportive au même joueur :

 Un même joueur, qui est sanctionné pour une seconde faute antisportive ou technique au cours d'une rencontre, doit être signalé par le marqueur à l'arbitre et doit être disqualifié. <u>Il doit se rendre dans le vestiaire</u> de son équipe pendant toute la durée de la rencontre ou s'il préfère quitter le bâtiment.

Notation sur la feuille :

| VT785048 DUPONT | F. | 11 | Х | Р | U ₂ | U ₂ | GD | |
|-----------------|----|----|---|---|----------------|----------------|----|--|
|-----------------|----|----|---|---|----------------|----------------|----|--|

Si la 2ème faute antisportive ou technique est la 5ème faute du joueur :

| VT785048 | DUPONT | F. | 11 | Χ | Р | T ₁ | P ₂ | Р | T ₁ | GD |
|----------|--------|----|----|---|---|----------------|----------------|---|----------------|----|
| | | | | | | - | _ | | - | _ |



Un entraîneur doit être disqualifié et <u>doit se rendre dans le vestiaire</u> de son équipe pendant toute la durée de la rencontre ou s'il préfère quitter le bâtiment lorsque :

- Il est sanctionné d'une faute disqualifiante « D » à titre personnel
- Il est sanctionné de 2 fautes techniques pour comportement antisportif « C »
- Il est sanctionné de 3 fautes techniques cumulées (C.B.B C.B.C B.B.B B.B.C B.C.B) pour comportement antisportif de sa part, de la part de son adjoint, d'un remplaçant ou de tout accompagnateur assis sur le banc.

Dans ces deux derniers cas, l'inscription « GD » dans la case suivante disponible doit être ajoutée.



Lorsqu'une faute technique d'entraîneur est sifflée et pour éviter toute contestation ultérieure, il est recommandé au marqueur de se faire préciser par l'arbitre la nature de la faute (B ou C).



Fautes disqualifiantes hors situation de bagarre

Disqualifiante de remplaçant :

| VT785048 | DUPONT F. | 1 | .1 | Х | Р | D | | |
|----------|------------------|----|----|---|---|---|----------------|--|
| | | | | | | | | |
| VT754032 | Entraîneur MARIE | C. | • | | 0 | _ | B ₂ | |

Disqualifiante d'un joueur après sa 5ème faute :

| VT785048 | DUPONT F. | | 11 | Х | Р | P ₁ | P ₂ | P ₁ | Р | D |
|----------|------------------|----|----|---|----------|----------------|----------------|----------------|---|---|
| VT754032 | Entraîneur MARIE | | | _ | 6 | _ | D. | | | |
| V1734032 | Entrameur MARIL | С. | | | | | D 2 | | | |

Disqualifiante d'entraîneur adjoint :

| VT754032 | Entraîneur MARIE C. | | B ₂ | |
|----------|---------------------------|----|----------------|--|
| VT824812 | Entraîneur adjoint ROBERT | L. | D | |

Disqualifiante d'entraîneur :

| VT754032 | Entraîneur MARIE | C. | D ₂ | |
|----------|------------------|----|----------------|--|

Disqualifiante d'un membre accompagnateur d'équipe :

Fautes disqualifiantes dans les situations de bagarre

Si un ou des joueurs sont disqualifiés <u>pour avoir quitté le banc d'équipe</u> <u>lors d'une bagarre</u>, sans y avoir participé activement, un « F » sera inscrit dans chacune des cases de fautes restantes et une faute technique B2 sera infligée à l'entraineur. Quel que soit le nombre de personnes disqualifiées pour avoir quitté leur banc d'équipe, une seule faute technique B sera inscrite à l'entraîneur.

| VT785048 | DUPONT | F. | 11 | Х | Р | P ₂ | F | F | F | |
|----------|--------|----|----|---|---|----------------|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | _ |
| VT785048 | DUPONT | F. | 11 | Χ | Р | P ₂ | Р | Р | Р | F |



Si l'entraîneur est personnellement disqualifié dans cette situation de bagarre :

| VT754032 | Entraîneur MARIE | C. | | D ₂ | F | F | |
|----------|------------------|----|--|----------------|---|---|--|
|----------|------------------|----|--|----------------|---|---|--|

Si l'entraîneur adjoint est disqualifié dans cette situation de bagarre :

| VT754032 | Entraîneur MARIE C. | | B ₂ | | |
|----------|---------------------------|----|----------------|---|---|
| VT824812 | Entraîneur adjoint ROBERT | L. | D | F | F |

Dans tous les cas de faute(s) disqualifiante(s) dans une situation de bagarre, une faute technique B₂ sera inscrite au compte de l'entraîneur, sauf s'il a lui-même une D₂.

En cas de participation active à la bagarre, les fautes disqualifiantes des remplaçants, joueurs éliminés, coach, aide-coach et accompagnateurs doivent être enregistrées de la manière suivante :

| VT785048 | DUPONT | F. | 11 | Χ | Р | P ₂ | D ₂ | F | F | + B ₂ au coach |
|----------|--------|----|----|---|---|----------------|----------------|---|---|--|
| | | | • | | | • | • | | | - |
| VT785048 | DUPONT | F. | 11 | Χ | Р | P ₂ | Р | Р | Р | $_{\rm F}^{\rm D_2}$ + B ₂ au coach |

L'enregistrement d'une faute disqualifiante contre un accompagnateur ayant pris part activement à la bagarre est noté (B_2)

| VT754032 | Entraîneur MARIE | C. | B ₂ (B ₂) |
|----------|------------------|----|----------------------------------|
| | | | - \ -/ |

Une faute disqualifiante d'un accompagnateur doit être imputée à l'entraîneur et enregistrée (B₂) mais elle ne peut pas compter dans les 3 fautes techniques pouvant disqualifier le coach.



Les fautes disqualifiantes d'entraîneur, entraîneur-adjoint, remplaçant ou accompagnateur en situation de bagarre (Art. 39) NE DOIVENT PAS COMPTER COMME FAUTES D'EQUIPE.



4. LES FAUTES D'EQUIPE

- Chaque fois qu'un joueur commet une faute, qu'elle soit personnelle, technique, antisportive, disqualifiante (exception l'article 39), le marqueur doit également enregistrer cette faute au compte de l'équipe du joueur fautif.
- Le marqueur doit utiliser les cases prévues à cet effet sur la feuille de marque, immédiatement audessous du nom de l'équipe et au-dessus des noms des Joueurs. Quatre "blocs" de quatre cases sont prévus, pour chacune des quatre quart-temps.



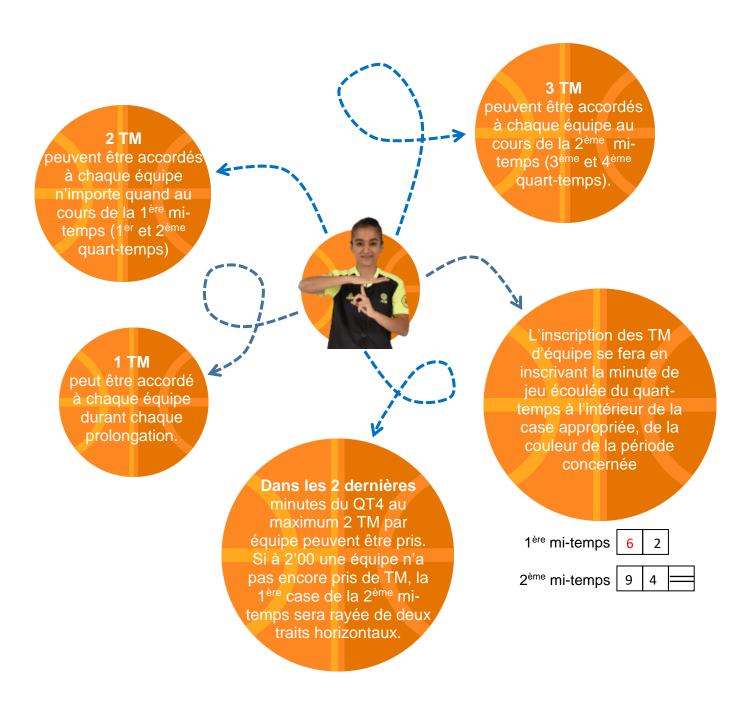
Le marqueur doit inscrire un grand « X » dans les cases 1 à 4 au fur et à mesure que les joueurs de cette équipe commettent des fautes.



Par la suite, quand la 4^{ème} faute est commise, le fanion des fautes d'équipe devra être mis en place du côté du banc de l'équipe fautive.



5. LES TEMPS-MORTS D'EQUIPE ACCORDES



6. LES REMPLACEMENTS

Le marqueur doit veiller à bien apposer une croix dans la case des entrées en jeu quand un remplaçant entre en jeu pour la première fois. Pour rappel, seules les croix du 5 de départ sont cerclées au moment de l'entredeux.



7. FIN DES 3 PREMIERS QUART-TEMPS

A la fin de chacun des 3 premiers quart-temps, le marqueur devra :

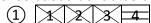
Entourer d'un cercle épais le dernier chiffre des points réussis par chaque équipe et tracer une ligne horizontale épaisse sous ce chiffre ainsi que sous le numéro des joueurs ayant réussi ces derniers points.

| | 11 | 11 | |
|----|----|------------|----|
| 10 | 12 | 12 | 8 |
| | 13 | 13 | |
| 9 | 14 | 14 | |
| | 15 | 1 5 | 12 |
| | 16 | 16 | |
| | 17 | 17 | |

Inscrire le score obtenu par chaque équipe dans chaque quart-temps dans la partie appropriée au bas de la feuille de marque.

| Période 1 : A 14 | B 15 | Période ② : A | В |
|------------------|------|-------------------|---|
| Période③: A | В | Période 4 : A | В |
| | | Prolongations : A | В |

Barrer de deux lignes horizontales parallèles les cases de fautes des équipes non utilisées.



8. A LA MI-TEMPS

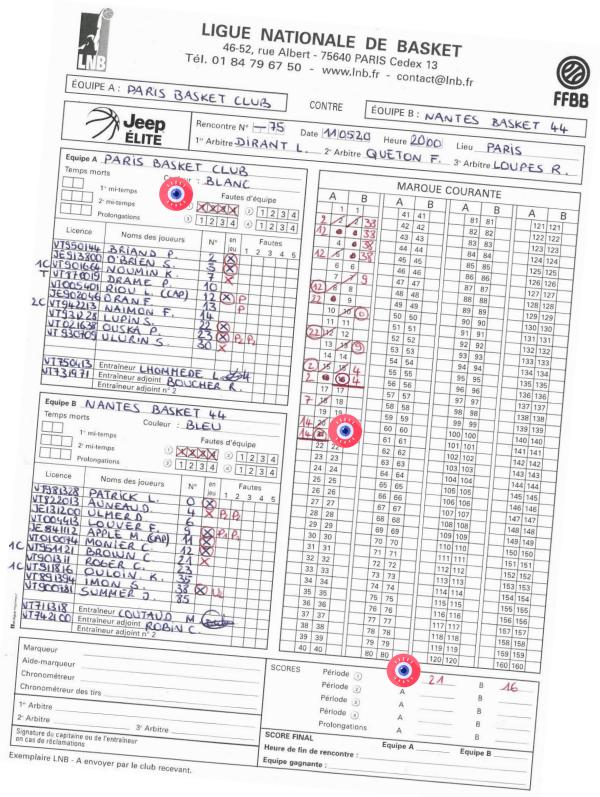
A la fin du 2ème quart-temps, le Marqueur devra :

Tracer une ligne épaisse entre les cases des fautes de Joueurs et d'Entraîneurs qui ont été utilisées et celles qui ne l'ont pas été ("encadrer" les fautes).

| VT805614 | LOUPIOT | H. | 10 X | P | | | |
|----------|---------|----|------|-----|----------------|----------------|--|
| VT785048 | DUPONT | F. | 11 X | (P | U ₂ | | |
| VT841256 | MARTIN | G. | 12 X | (P | P ₂ | P ₂ | |

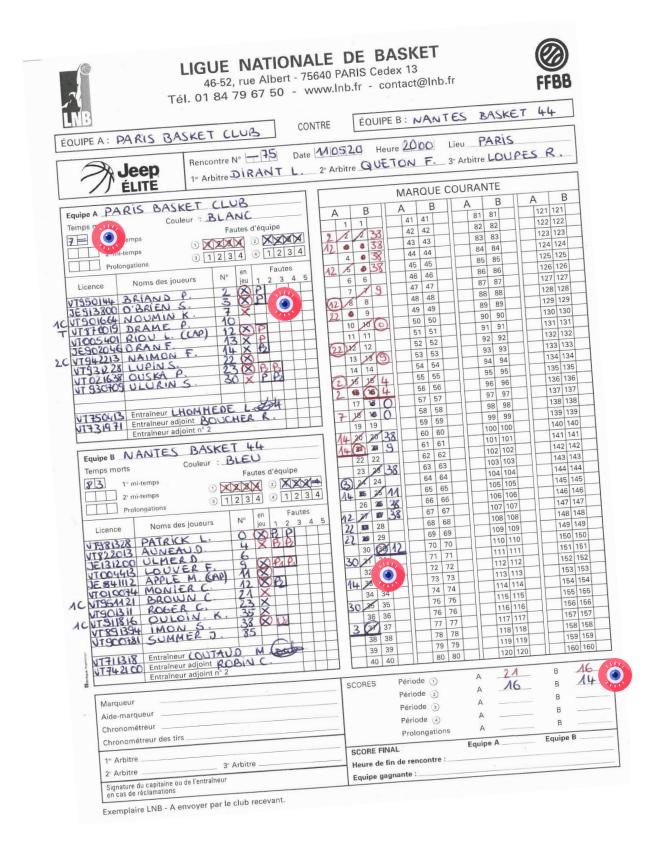


La feuille de marque à la fin du 1er quart-temps :



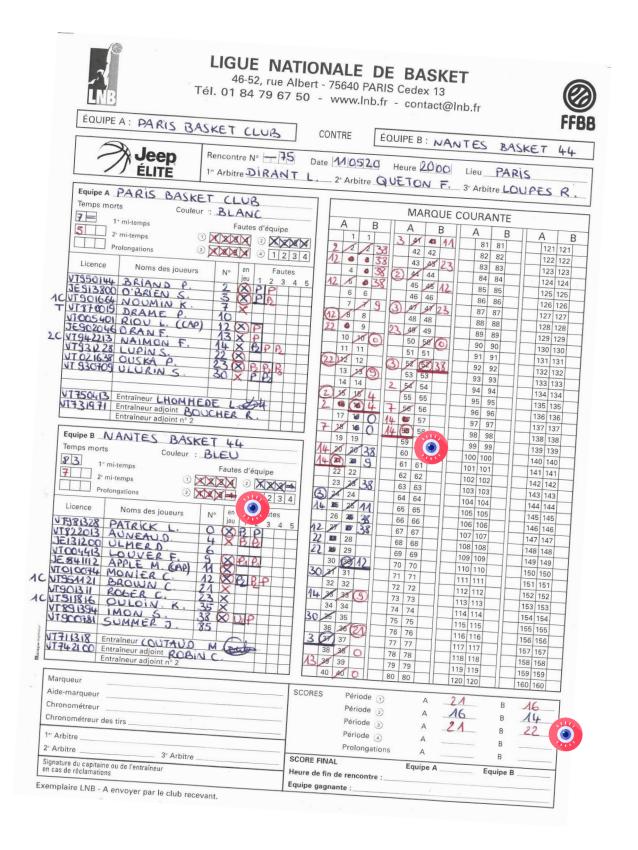


La feuille de marque à la fin du 2^{ème} quart-temps :





La feuille de marque à la fin du 3^{ème} quart-temps :



D. LA FIN DE LA RENCONTRE

1. SI UNE EQUIPE A GAGNE

- Entourer d'un cercle épais le dernier chiffre des points réussis par chaque équipe et tracer une double ligne horizontale épaisse sous ces chiffres ainsi que sous le numéro des joueurs ayant réussi ces derniers points.
- Inscrire le score obtenu par chaque équipe lors du 4^{ème} quart-temps dans la partie appropriée au bas de la feuille de marque. S'il y a eu une ou des prolongations, le score de l'ensemble des prolongations sera reporté dans la partie appropriée.

| | 69 | 69 | |
|----|----|-------------------|----|
| 10 | Ø | 70 | 8 |
| | 71 | 71 | |
| | 72 | $ \mathcal{D} $ | 14 |
| \ | 73 | X 3 | |
| | 74 | 74 | / |
| | 75 | 75 | |

- Enregistrer le score final et inscrire le nom de l'équipe victorieuse.
- Tracer une ligne diagonale pour oblitérer l'ensemble des cases non utilisées des <u>colonnes en</u> <u>cours</u> de la marque courante.

Rayer:

- de deux lignes horizontales parallèles les cases de temps morts et de fautes d'équipe non utilisées,
- d'une ligne horizontale épaisse les cases des fautes de joueurs, d'entraîneurs ou entraîneurs adjoints non utilisées.
- l'ensemble de la ligne pour les joueurs non entrés en jeu.
- les cases vides en dessous du dernier joueur enregistré. Si il restait plus d'une ligne disponible, la ligne horizontale doit être tracée jusqu'à atteindre la section fautes puis se poursuivre en diagonale vers le bas.

| VTOOFCAA | LOUDIOT | | 40 | | | | | |
|-----------|----------------------------|--------|----|---|---|-------|----|----------|
| V 1003014 | L001 101 | 11. | 10 | | | | | |
| VT785048 | DUDONT | | 11 | V | P | 11 | П | |
| V1765046 | DUPONT | Г. | 11 | ^ | Г | U_2 | Γ2 | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | _ | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | / | |
| | | | | | | | | |
| VT754032 | Entraîneur | MARIE | C. | | | | | _ |
| VT754032 | Entraîneur | | C. | | | | | _ |
| VT754032 | Entraîneur Entraîneur s | digint | C. | | 0 | _ | | <u> </u> |

Le nom d'un joueur non entré en jeu sera rayé, même si une faute technique ou disqualifiante, commise durant un intervalle, figure à son compte. Cette faute sera cependant inscrite au verso de la feuille de marque par le premier arbitre.

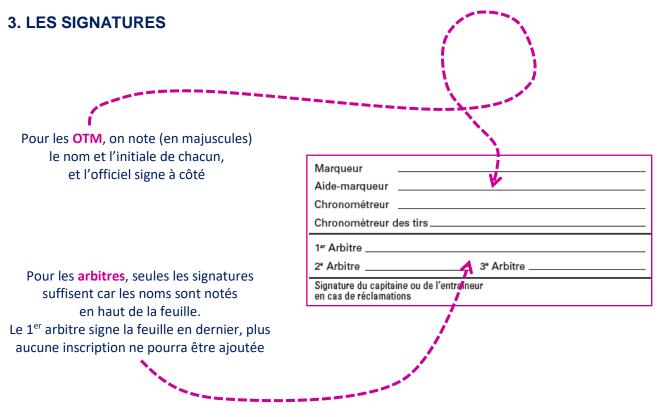
2. EN CAS D'EGALITE

- Entourer d'un cercle épais le dernier chiffre des points réussis par chaque équipe et tracer une ligne horizontale épaisse sous ces chiffres ainsi que sous le numéro des joueurs ayant réussi ces derniers points. Les équipes ne changent pas de côté (continuité du dernier quart-temps)
- Inscrire le score obtenu par chaque équipe lors du 4ème quart-temps dans la partie appropriée au bas de la feuille de marque.
- Barrer de deux lignes horizontales parallèles les cases de temps morts non utilisées.

La rencontre se poursuit alors en autant de prolongations de 5 minutes que nécessaires pour arriver à désigner un vainqueur.

La procédure du point précédent de clôture de la feuille peut alors être déroulée.

| | 69 | 69 | |
|----|-----|----|----|
| 10 | 70 | 70 | 8 |
| | 71 | 71 | |
| 9 | XZ) | Z) | 12 |
| | 73 | 73 | |
| | 74 | 74 | |
| | 75 | 75 | |



E. AU VERSO DE LA FEUILLE DE MARQUE



Toute inscription au verso de la feuille, autre que celles dont le marqueur a la charge :

- Est effectuée par l'arbitre.
- Doit être contresignée par les arbitres
- Doit être contresignée par les capitaines en titre pour les fautes disqualifiantes avec rapport et les réserves.

EXCEPTION: Pour les réclamations, le capitaine en jeu plaignant ou l'entraîneur plaignant et le capitaine en jeu adverse, signeront la feuille de marque.

| RÉSERVES : Elles concer | SIGNATURES | | | | | | |
|---|--|-------------------------|--------------------|--------------------------|---|--|--|
| Elles seront dictées par le | 1* Arbitre | | | | | | |
| terrain et le matériel (sauf | 2* Arbitre | | | | | | |
| Concernant la qualification - avant la rencontre, | 3* Arbitre | | | | | | |
| immédiatement à laà la fin de la rencont | Cap. A | | | | | | |
| Les problèmes de licence | Cap. B | | | | | | |
| FAUTES TECHNIQUES ET | DISQUALIFIANTES | | | | Je confirme la (les) faute(s) disqualiflante(s) avec rapport | | |
| NOM | Nº lice | nce Equipe | | Nature* | at rapport sult. SIGNATURES | | |
| | | A - B | FT - FD sans | rapport - FD avec rappo | rt 1* Arbitre | | |
| Motif Elles sont nominat | tives au compte du fautif | au verso de la f | euille de marque | e, indépendamment d | | | |
| | ui est fait au recto de la feui es FT entraîneurs C, Les FD j | | • | | 2* Arbitre | | |
| Pour les accompag | gnateurs autorisés à se trou aite au compte de l'entraîne | | | | 3* Arbitre | | |
| Motif Si l'arbitre valide s | sur la feuille de marque la ndiquant succinctement le n | mention "Je con | firme la(les) faut | e(s) disqualifiante(s) e | 1 1 | | |
| | oivent eux aussi rédiger un i | | | | Cap. B | | |
| RÉCLAMATIONS : Elle es | st posée au moment de la fa | aute d'arhitrage s | sunnosée commis | SIGNATURES | Reçu Chèque Numéro : | | |
| | le marqueur notera sur un | • | | 1st Arbitro | | | |
| le temps, le score, les n° de A la fin de la rencontre, le c | sur Banque : | | | | | | |
| après avoir donné un chèq en jeu contresigneront le | | | | | | | |
| disqualifié, le capitaine en Les OTM et l'(les)aide(s) ar | | | | | | | |
| après l'avoir rédigé de mar | de € | | | | | | |
| PROTOCOLE COMMOTION CÉRÉBRALE : | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Retour du joueur sur le terrain : OUI - NON | | | | | | | |
| INCIDENTS | | | Motif Un inci | dent fait l'objet d'un | rapport personnalisé et | | |
| ayant eu lieu pendant après | En cas de problème de ette case incident. | | | | | | |
| Signature 1" Arbitre | Signature 2* Arbitre | Signature 3º Arbitre | Signal Capita | Signature Capitaine B | | | |
| | | - | | | | | |

F. LES AUTRES DEVOIRS DU MARQUEUR

1 LA RESPONSABILITE DE LA FEUILLE

Le marqueur est le responsable de la feuille de marque. Sa fonction débute quand il reçoit un exemplaire vierge à son arrivée et cesse, quand, à la fin de la rencontre, l'arbitre a apposé sa signature au recto.



Pendant tout ce temps, il ne devra s'en dessaisir sous aucun prétexte, sauf pour la confier à l'arbitre aux fins de vérifications.



2 5 DE DEPART

Si juste avant le début de la rencontre, le marqueur découvre qu'un joueur non inscrit dans le cinq de départ, pénètre sur le terrain, il doit immédiatement prévenir les arbitres.



3 COMMUNIQUER

Seul le marqueur indique à l'arbitre que les officiels de la table sont prêts. Il doit donc faire le signe "OK" (n° 13) en direction des arbitres à chaque début de quart-temps et sur toute remise en jeu, sauf après une faute de Joueur (plaquette).



Le marqueur est l'OTM qui est en relation permanente avec les arbitres. Un contact visuel doit toujours être établi.



4 TOURNER LA FLECHE DE POSSESSION

Dès la **prise de contrôle du ballon** par une équipe sur le terrain suite à l'entre-deux initial, le marqueur positionne la flèche en direction de l'attaque de l'équipe qui ne bénéficie pas de ce premier contrôle.



Par la suite, il inversera le sens de la flèche à chaque situation d'entre-deux dès que le ballon touchera ou sera légalement touché par un joueur sur le terrain suite à la remise en jeu. Le marqueur doit retourner la flèche dès la fin du deuxième quart-temps sous le contrôle de l'arbitre.



CONCENTRATION

Le poste de marqueur demande énormément de concentration car beaucoup d'informations passent par lui. En cas de stress, **soufflez et prenez votre temps!**





La feuille de marque à la fin du match :



LIGUE NATIONALE DE BASKET

46-52, rue Albert - 75640 PARIS Cedex 13 Tél. 01 84 79 67 50 - www.lnb.fr - contact@lnb.fr



ÉQUIPE A : PARIS BASKET CLUB CONTRE ÉQUIPE B : NANTES BASKET Rencontre N° -75 Date 1/10520 Heure 2000 Lieu PARIS Jeep 1" Arbitre DIRANT L. 2" Arbitre QUETON F. 3" Arbitre LOUPES R. ÉLITE Equipe A PARIS BASKET CLUB MARQUE COURANTE Temps morts Couleur : BLANC В B 7= 1° mi-temps Fautes d'équipe 3 4 1 43 11 81 81 121 121 5910 2 2 38 8 8 38 42 42 82 82 122 122 43 48 23 83 83 123 123 4 o 38 44 44 84 84 124 124 Noms des joueurs 5 38 45 45 12 85 85 125 125 VT350144 BRIAND P.
JESI3300 O'BRIEN S.
1C VT301664 NOUMIN K.
T VT37019 BRAME P.
VT0054401 RIOU L. (CAP) 6 6 46 46 86 86 126 126 M 2 23 87 87 127 127 12 8 8 48 48 128 128 10 12 × P P P P 13 × P 21 × P P P 22 × P P P 23 × P P P 30 × P P 0 9 49 49 89 89 129 129 10 10 0 50 50 90 90 130 130 JE902046 ORAN F. 2C V1942213 NAIMON F. V193228 LUPIN S. V1021638 OUSKA P. V1 930709 ULURIN S. 11 11 51 51 91 91 131 131 12 12 52 (52) 38 92 92 132 132 13 13 9 53 53 93 93 133 133 54 54 23 14 14 94 94 134 134 15 15 4 55 55 95 95 135 135 7 56 56 0 96 96 136 136 VT750413 Entraîneur LHOMM L. L. VT731971 Entraîneur adjoint BOULHER R. 17 18 O 7 18 16 O 14 80 57 97 97 137 137 14 (58) 58 35 98 98 138 138 Entraîneur adjoint n' 59 50 0 19 19 99 99 139 139 Equipe B NANTES BASKET 44 20 20 38 60 60 100 100 140 140 14 (21) 21 9 12 pr pr 35 101 101 141 141 Temps morts Couleur : BLEU 22 22 102 102 142 142 62 62 ₽3 1" mi-temps Fautes d'équipe 23 28 38 7 68 63 103 103 143 143 7.10 2° mi-temps 3 24 24 64 64 23 104 104 144 144 Prolongations 14 25 25 11 65 65 105 105 145 145 26 25 3 7 66 66 7 67 (M) 106 106 146 146 Noms des joueurs 12 27 28 38 107 107 147 147 C X B P VT981328 PATRICK L. 68 8 23 108 108 148 148 VT822013 AUNEAUS.
JEISIZEG ULMERS.
VTCOYGIS LOUVER F.
JESHIII APPLE M. (A)
VTCOCGIG MONIER C.
ACVTSM21 BROWN C.
VTSOISII ROGER C.
ACVTSIBIG OULOIN K.
VT831394 IMON S.
VT831394 IMON S. 22 20 29 69 😂 23 109 109 149 149 30 38 12 3 70 70 110 110 150 150 71 7 M 30 21 31 111 111 151 151 32 32 72 72 152 152 112 112 14 38 38 3 73 78 0 113 113 153 153 34 34 74 74 114 114 154 154 25 35 75 75 115 115 155 155 30 23 00 78 M 36 36 116 116 156 156 37 37 157 157 117 117 VT71318 Entraîneur COUTAVO M VT742100 Entraîneur adjoint ROBIN C. 38 0 118 118 158 158 13 39 39 159 159 119 119 40 40 0 W 80 120 120 160 160 Entraîneur adjoint DUPERY (SCORES Période 1 16 Marqueur В 16 14 Aide-marqueur COLLON A. Période (2) Α В 21 22 Période 3 Chronométreur ZANETTE A . Α В 18 26 Chronométreur des tirs DUPARC N. Période 4 Α В Prolongations В A 1" Arbitre Churche Equipe A 76 78 SCORE FINAL Equipe B 2° Arbitre Heure de fin de rencontre : 24 H 47 Signature du capitaine ou de l'en en cas de réclamations Equipe gagnante : NANTES BASKET 44



Le verso de la feuille de marque :

| RÉSERVES : | | | | | | | | SIGNATURES |
|--|---|--|---|------------|--------------------------|---|--|---|
| | | | | | | | | 1 ^{er} Arbitre |
| | | 11 526 | | | | 4 | 2 | 2° Arbitre |
| | | | | | 7 | | 3 | 3° Arbitre |
| | | | | | | | | Cap. A |
| | | | | | | | (| Cap. B |
| FAUTES TECHNIQUE | ES ET DISQUALIFIAN | TES | | | | 1/4 | | le confirme la (les) fa disqualifiante(s) avec ra |
| NO | ОМ | N° licence | Equipe | | Na | ature* | | et rapport suit. |
| ROBER C. | | VT901311 | X B | (FT) F4 |) sans rapp | ert FD avec rap | po rt | 1º Arbitre |
| Motif Insulte | à un advi | esaire | | _ | | 7,000 | | 7 (15)(10 |
| | | | A - B | FT - FI |) sans rapp | ort - FD avee rap | port | 2° Arbitre |
| Motif | | 1 | | | | | | 3° Arbitre |
| | | | AB | FT - FE |) sans rapp | ort - FD avec rap | | |
| Motif | | | Λ Β | CT |) cone ==== | ort ED | | Cap. A |
| Motif | | | A - B | FI-FL | sans rapp | oort - FD avec rap | | Cap. B |
| | | | | | | SIGNATURE | S | Reçu Chèque Num |
| RÉCLAMATIONS : | | | | | | 1º Arbitre | 1 | .oya onoque Muli |
| | | | | | | 2° Arbitre | s | ur Banque : |
| | 100 | | | | | 3° Arbitre | | |
| | | | | | | 0 111 | - | |
| | | | | | | Cap. A (en jeu) | | |
| | | | | | | ou entraîneur* | | |
| PROTOCOLE COMM | OTION CÉRÉBRALE : | | | | | ou entraîneur* Cap. B (en jeu) ou entraîneur* | C | le |
| PROTOCOLE COMM | IOTION CÉRÉBRALE : | | | | | Cap. B (en jeu) | C | de |
| PROTOCOLE COMM | IOTION CÉRÉBRALE : | | oueur sur le te | errain : O | UI - NON | Cap. B (en jeu) | C | de |
| PROTOCOLE COMM | 5110 | | | errain : O | UI - NON | Cap. B (en jeu) | C | de |
| INCIDENTS avent | 0 | Retour du jo | Ī | | UI - NON | Cap. B (en jeu) | C | de |
| INCIDENTS | 0 | Retour du jo | Ī | | UI - NON | Cap. B (en jeu) | C | ie |
| INCIDENTS avant ayant eu lieu pendan après Signature | la rencontre et qu | Retour du jo ui feront l'objet c | d'un rapport | | Signature | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* | Signati | ure |
| INCIDENTS avant ayant eu lieu pendan après | at la rencontre et qu | Retour du jo ui feront l'objet c | d'un rapport | | | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* | | ure |
| INCIDENTS ayant eu lieu pendan après Signature 1" Arbitre | la rencontre et qu | Retour du jo ui feront l'objet d Sig 3° A | d'un rapport | Motif | Signature Capitaine A | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* | Signati | ure |
| INCIDENTS ayant eu lieu pendan après Signature 1" Arbitre | la rencontre et qu Signature 2º Arbitre | Retour du jo ui feront l'objet d Sig 3° A | a'un rapport nature krbitre GUÉ AUX OF | Motif | Signature Capitaine A | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* | Signati | ure ne B |
| INCIDENTS ayant eu lieu pendan après Signature 1" Arbitre | la rencontre et que signature 2º Arbitre | Retour du jo ui feront l'objet d Sig 3° A | a'un rapport nature krbitre GUÉ AUX OF | Motif | Signature Capitaine A | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* | Signati Capital | ure ne B Groupement s PB14 |
| INCIDENTS avant ayant eu lieu pendan après Signature 1" Arbitre OFFICIELS, RESPON | Signature 2: Arbitre NOM | Retour du jo ui feront l'objet d Sig 3° A | a'un rapport nature krbitre GUÉ AUX OF | Motif | Signature Capitaine A | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* | Signati Capitai | ure ne B Groupement s 2 P&14 |
| INCIDENTS ayant eu lieu pendan après Signature 1" Arbitre OFFICIELS, RESPON | Signature 22 Arbitre NOM DIRANT L. | Retour du jo ui feront l'objet d Sig 3° A | a'un rapport nature krbitre GUÉ AUX OF | Motif | Signature Capitaine A | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* | Signati Capital | Groupement s PBA4 BCCFV |
| INCIDENTS ayant eu lieu pendan après Signature 1" Arbitre OFFICIELS, RESPON 1" Arbitre 2" Arbitre | Signature 2 Arbitre NOM DI RANT L. QUETON F. | Retour du jo ui feront l'objet d Sig 3° A | a'un rapport nature krbitre GUÉ AUX OF | Motif | Signature Capitaine A | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* | Signate Capitai N° licence | Groupement s PA14 BCCFV BBB |
| INCIDENTS ayant eu lieu pendan après Signature 1" Arbitre OFFICIELS, RESPON 1" Arbitre 2° Arbitre 3° Arbitre | Is rencontre et que signature 2º Arbitre NSABLE DE L'ORGANI NOM DI RANT L. QUETON F. LOUPES R. | Retour du jo ui feront l'objet d Sig 3° A | a'un rapport nature krbitre GUÉ AUX OF | Motif | Signature Capitaine A | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* CIIN V | Signate Capital N° licence T&T 12 T9404 | Groupement s PBA4 BCCFV BBB LKSY |
| INCIDENTS ayant eu lieu pendan après Signature 1" Arbitre OFFICIELS, RESPON 1" Arbitre 2" Arbitre 3" Arbitre Marqueur | Signature 2 Arbitre NSABLE DE L'ORGANI NOM DI RANT L. QUETON F. LOUPES R. DUPERY C. | Retour du jo ui feront l'objet d Sig 3° A | a'un rapport nature krbitre GUÉ AUX OF | Motif | Signature Capitaine A | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* SIIN V V | Signate Capital N° licence T& ISO TO | Groupement s PAN4 BCCFV BBB LKSY PDL |
| incidents ayant eu lieu pendan après Signature 1* Arbitre OFFICIELS, RESPON 1* Arbitre 2* Arbitre 3* Arbitre Marqueur Aide-marqueur Chronométreur | Signature 2 Arbitre NOM DI RANT L. QUETON F. LOUPES R. DUPERY C. COLLON A. ZANETTE A. | Retour du jo ui feront l'objet d Sig 3° A | a'un rapport nature krbitre GUÉ AUX OF | Motif | Signature Capitaine A | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* | Signata Capitai N° licence T&H 122 T9404 T2304 T90131 T937132 | Groupement s PBA4 BCCFV BBB1 LRSY D PDL D NAQ |
| INCIDENTS ayant eu lieu pendan après Signature 1* Arbitre OFFICIELS, RESPON 1** Arbitre 2* Arbitre 3* Arbitre Marqueur Aide-marqueur | Signature 2º Arbitre NOM DI RANT L. QUETON F. LOUPES R. DUPERY C. COLLON A. ZANETTE A. DUPARC N. | Retour du jo ui feront l'objet d Sig 3° A | a'un rapport nature krbitre GUÉ AUX OF | Motif | Signature Capitaine A | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* SIN V V V V V | Signate Capital N° licence T& ISO TO | Groupement s PBA4 BCCFV BBB LKSY D PDL NAQ K NOR |
| INCIDENTS ayant eu lieu pendan après Signature 1" Arbitre OFFICIELS, RESPON 1" Arbitre 2" Arbitre 3" Arbitre Marqueur Aide-marqueur Chronométreur des tirs | Signature 2: Arbitre NSABLE DE L'ORGANI NOM DIRANT L. QUETON F. LOUPER Y C. COLLON A. ZANETTE A. BONNEAU M. | Retour du jo ui feront l'objet d Sig 3° A | a'un rapport nature krbitre GUÉ AUX OF | Motif | Signature Capitaine A | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* CIIN V V V V V V V V V V V V V V V V V V | Signati Capital N° licence T87 120 T94074 T2307 T90131 T93132 J795112 | Groupement s PB/14 BCCFV BB I LRSY D PDL D NAQ K NOR DI PCB |
| INCIDENTS ayant eu lieu pendan après Signature 1" Arbitre OFFICIELS, RESPON 1" Arbitre 2° Arbitre Marqueur Aide-marqueur Chronométreur des tirs Resp. de l'organisation | Signature 2 Arbitre NOM DIRANT L. QUETON F. LOUPES R. DUPERY C. COLLON A. ZANETTE A. BONNEAU M. CHAMIOT A. | Retour du jo ui feront l'objet d Sig 3° A | a'un rapport nature krbitre GUÉ AUX OF | Motif | Signature Capitaine A | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* CilN V V V V V V V V V V V V V | Signati Capital N° licence T84 I2 T9404 T9013 T9013 T9013 T9018 T9018 | Groupement s PBA4 BCCFV BB LRSY D PDL D NAQ K NOR DI PCB D ACB |
| INCIDENTS ayant eu lieu pendan après Signature 1° Arbitre OFFICIELS, RESPON 1° Arbitre 2° Arbitre 3° Arbitre Marqueur Aide-marqueur Chronométreur Chronométreur des tirs Resp. de l'organisation Délégué aux officiels | Signature 2: Arbitre NSABLE DE L'ORGANI NOM DIRANT L. QUETON F. LOUPER Y C. COLLON A. ZANETTE A. BONNEAU M. | Retour du jo ui feront l'objet d Sig 3° A | a'un rapport nature krbitre GUÉ AUX OF | Motif | Signature Capitaine A | Cap. B (en jeu) ou entraîneur* CilN V V V V V V V V V V V V V | Signati Capital N° licence T87 120 T94074 T2307 T90131 T93132 J795112 | Groupement s PBA4 BCCFV BB LRSY D PDL D NAQ K NOR DI PCB D ACB |





II. L'AIDE MARQUEUR



Ses principales fonctions sont d'assurer les inscriptions au tableau d'affichage et d'assister le marqueur avant, pendant, et après la rencontre, et notamment dès le début des inscriptions sur la feuille.

Il est désigné par le club recevant ou par la FFBB

S'il y a désaccord entre le tableau de marque et la feuille de marque, le marqueur doit faire en sorte que l'erreur soit rectifiée au plus vite, soit sur la feuille, soit sur le tableau, selon la nature de l'erreur.

Dans le doute ou si l'une des deux équipes élève des objections quant à la correction, il doit en informer l'arbitre dès que le ballon est mort et le chronomètre de jeu arrêté, pour décider du score à retenir. Si l'erreur n'est pas identifiée, la feuille fera foi.



Il travaille sur un pupitre différent de celui du chronométreur de jeu pour afficher toutes les informations sur le match: points et fautes

En cas d'absence d'aide-marqueur, c'est le chronométreur de jeu qui effectuera les annonces au marqueur et qui sera en charge de l'inscription des points et fautes d'équipe, et pas de joueur, sur le tableau d'affichage.



Sur faute, il annonce :

- Numéro du joueur + type de faute et réparation (ex : A6 -
- Nombre faute joueur + nombre faute équipe + « Ok » pour vérifier avec le marqueur.

Et sur panier marqué, il annonce :

- Numéro du joueur + nombre de points (ex : A8 2 pts)
- Score + « Ok » pour confirmer que le nouveau score affiché est conforme à la feuille.

Lors des dix dernières secondes de jeu de chaque quart-temps ou prolongation(s), si le chronométreur des tirs reste en fonction, c'est l'aide-marqueur qui égrènera les dix dernières secondes à haute voix. 🔀

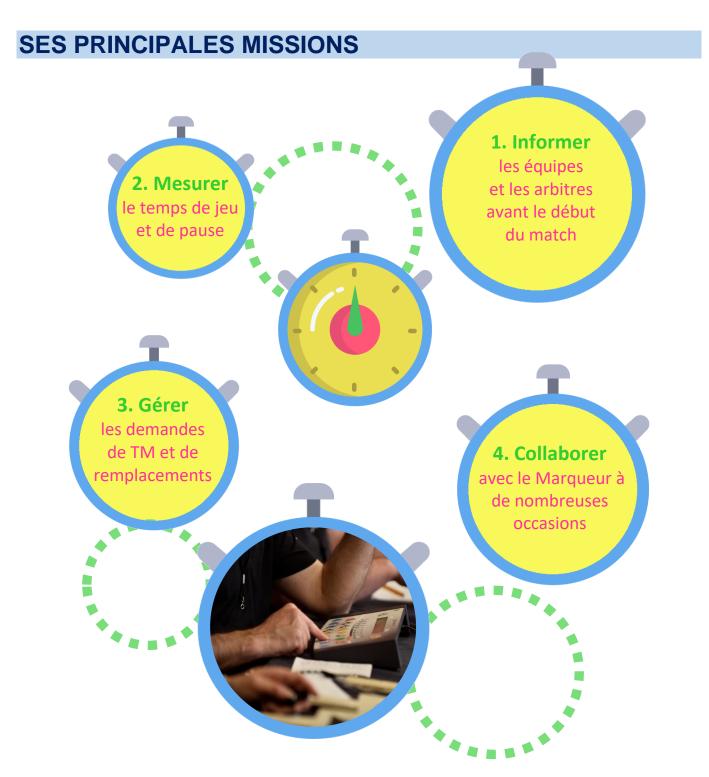






III. LE CHRONOMETREUR DE JEU

Le chronométreur de jeu assure le décompte des périodes de jeu, des intervalles de jeu et des tempsmorts, ainsi que la gestion des demandes de temps-morts et remplacements.



A. INFORMER ARBITRES ET EQUIPES AVANT LE MATCH

- Le chronométreur doit avertir l'arbitre 6 minutes avant le début de la rencontre pour la présentation des équipes. Pour les rencontres de Jeep Elite, Pro B et Espoirs, il conviendra de se référer au protocole LNB.
- Le chronométreur doit avertir les équipes et l'arbitre, au moyen de son signal sonore :
 - 3 minutes avant le début des QT1 et QT3
 - 1 minute 30 sec. avant le début des QT1 et QT3
 - 30 secondes avant le début des QT2 et QT4 et de toute prolongation
- Le chronométreur doit faire prévenir les arbitres 5 minutes avant le début de la seconde mi-temps.

B. MESURER LES TEMPS DE JEU ET DE PAUSE

Le chronométreur doit disposer d'un chronomètre de jeu et d'un chronomètre manuel.



Le chronomètre de jeu sert à mesurer les périodes de jeu, l'intervalle avant le début de la rencontre et les intervalles entre chaque quart-temps et entre les prolongations.



Le chronomètre manuel doit être utilisé pour mesurer les temps morts et les arrêts de jeu pour incident.



LE SIGNAL SONORE DU CHRONOMETREUR MET FIN AU TEMPS DE JEU

Si le signal n'a pas été entendu, il doit user de tout moyen pour avertir l'arbitre. Si le panneau est équipé d'une guirlande lumineuse rouge autour de son périmètre, la lumière devient prioritaire sur le signal sonore en fin de temps de jeu.



DEMARRAGE CHRONOMETRE DE JEU



- U Lors d'un entre-deux dès que le ballon, après avoir atteint son point culminant, est frappé légalement par un des sauteurs.
- U Lors de l'unique ou dernier lancer-franc non réussi dès que le ballon touche ou est touché par un joueur sur le terrain.
- U Lors d'une remise en jeu de l'extérieur du terrain dès que le ballon touche ou est touché par un joueur sur le terrain.

ARRET DU CHRONOMETRE DE JEU



- (I) A l'expiration du temps de jeu de chaque quart-temps ou prolongation.
- U Lorsqu'un des arbitres siffle alors que le ballon est vivant.
- U Lorsqu'un panier du terrain est marqué par l'équipe adverse de celle qui avait demandé un temps mort.
- Oprès chaque panier réussi dans les deux dernières minutes du 4ème quart-temps et de chaque prolongation.

TEMPS GERES PAR LE CHRONOMETREUR DE JEU



- U 15 secondes Délai accordé à un joueur blessé pour récupérer avant de rejouer.
- U 30 secondes Le chronométreur prévient les arbitres 30 secondes avant le début des QT2 et QT4 et de toute prolongation.
- U 50 secondes Le chronométreur actionne son signal sonore lorsque 50 secondes d'un temps mort se sont écoulées, cela signifie que les joueurs reviennent sur le terrain.
- ① 1 minute Durée d'un temps mort d'équipe, faire retentir le signal sonore de fin de TM.

| (1) 1 min. 30 sec. | Le chronométreur actionne son signal sonore pour prévenir les équipes et les officiels qu'il reste 1 minute 30 avant le début du QT1 et QT3. En même temps, l'arbitre siffle et invite les équipes à regagner leur banc. |
|---------------------------|--|
| ① 2 minutes | Durée de l'intervalle entre le QT1 et QT2, entre le QT3 et QT4 et avant chaque prolongation. |
| ① 3 minutes | Le chronométreur prévient les arbitres 3 minutes avant le début des QT1 et QT3 |
| (1) 5 minutes | Durée d'une prolongation (temps de jeu effectif). Et le chronométreur fait prévenir les arbitres, qui sont au vestiaire, 5 minutes avant le début de la seconde mi-temps. |
| (1) 6 minutes | Le chronométreur prévient l'arbitre 6 minutes avant le début de la rencontre pour la présentation des équipes s'il y a lieu (hors championnats LNB) |
| 10 minutes | Durée d'un quart-temps (temps de jeu effectif). |
| ① 15 minutes | Durée de l'intervalle (mi-temps) entre les QT2 et QT3. L'intervalle peut être de 10 min en département/ région. |
| (1) 60 minutes | Décompte du temps précédant le début de la rencontre à H-60 min. A défaut, afficher le temps réel restant avant le match. |

Concernant les rencontres de Haut-Niveau et la gestion des 11 minutes, 3 minutes, 1 minute 30" et 30", le Chronométreur modulera son intervention en fonction de l'environnement.

C. GERER LES DEMANDES DE REMPLACEMENT ET TM



La demande de remplacement

Qui?

Le remplaçant doit : - se présenter personnellement à la table de marque,

- être prêt à entrer en jeu immédiatement,

- demander clairement un remplacement en faisant le signe approprié avec ses mains et/ou s'asseoir sur le siège des remplaçants.

Quand?

Le chronométreur doit indiquer qu'une demande de remplacement a été faite en faisant retentir son signal dès que :

- L'arbitre a sifflé... le ballon devient mort.
- Le chronomètre de jeu est arrêté.
- L'arbitre, qui est en train de signaler une faute, a terminé sa communication avec la table de marque.
- Un panier est réussi par l'équipe adverse dans les deux dernières minutes du QT4 ou de chaque prolongation
- L'équipe adverse a demandé un remplacement.

Comment?

Le chronométreur de jeu effectue ensuite le signe du remplacement de manière bien visible pour les arbitres.

Attention!

La demande du chronométreur à l'arbitre doit être faite avant :

- Que le ballon soit à nouveau mis à la disposition d'un joueur pour une remise en jeu de l'extérieur du terrain : remise en jeu suite à une violation ou une faute, remise en jeu suite à un dernier LF réussi, remise en jeu à hauteur de la ligne médiane consécutive à des LF que le dernier soit réussi ou non.
- Que le ballon soit à la disposition d'un joueur pour le premier ou unique LF.



Lors d'un temps mort :

Si un remplacement est demandé pendant un temps mort d'équipe, le remplaçant doit se présenter à la table de marque. Il devient joueur à partir de ce moment-là.

Après un temps mort, les officiels de table devront toujours vérifier qu'il n'y a pas eu de remplacement(s) de joueur(s) non autorisé(s). Si le joueur ne se présente pas : Noter quand même l'entrée en jeu et essayer de prévenir les arbitres verbalement sans ralentir la reprise du jeu. Ils pourront éventuellement rappeler la règle à l'entraineur.



- → Si un joueur doit être remplacé car il vient de commettre sa 5 ème faute et qu'un temps-mort est demandé, le remplacement de ce joueur doit être fait avant d'accorder le temps-mort.
- → Lorsque le jeu est arrêté par un coup de sifflet, sur une décision de l'arbitre (exemples : le ballon roule au loin après un panier réussi, le sol est mouillé, un objet étranger est sur le terrain, etc...) les deux équipes peuvent demander un remplacement.
- → La demande de remplacement peut être annulée à tout moment avant que le signal du chronométreur ait retenti.
- → Un joueur qui a été remplacé ne peut revenir sur le terrain et le remplaçant devenu joueur ne peut quitter le jeu avant qu'une phase de marche du chronomètre ait eu lieu.
- → Lors de tirs de lancers-francs, les deux équipes peuvent bénéficier d'un remplacement(s) à condition :
 - que le dernier LF soit réussi.
 - que le dernier LF, réussi ou non, soit suivi d'une remise en jeu.

Aucun remplacement n'est autorisé entre des lancers-francs.

Si une faute est commise pendant les lancers-francs, les remplacements peuvent être effectués seulement après que les lancers-francs pour la faute préalable aient été tirés et avant la réparation de la faute suivante.



Qui demande le temps mort au marqueur ?

Pour demander un temps mort, l'entraîneur ou l'entraîneur adjoint peut :

- Se rendre personnellement auprès de la table de marque et demander clairement un "temps mort " en faisant, avec ses mains, le signe conventionnel approprié.
- Etablir, depuis sa zone de banc, un contact visuel avec la table de marque et demander un temps-mort en faisant, avec ses mains, le signe conventionnel approprié. Dans cette situation, il devra s'assurer d'avoir été vu. Le marqueur confirmera alors par le geste "OK". Si l'entraîneur est le capitaine, il doit, aussi, même s'il est en jeu, demander le temps mort au marqueur.



Quand et comment le chronométreur intervient-il?



Le chronométreur indique aux arbitres qu'une demande de temps mort a été faite en faisant retentir son signal sonore aussitôt que le ballon est mort (généralement sur tout coup de sifflet de l'arbitre) et que le chronomètre de jeu est arrêté.



Ensuite, il fera le geste « arrêt du chronomètre » puis le geste « temps mort » en désignant le banc de l'entraîneur qui a demandé le temps mort.

Dans le cas d'une 5^{eme} faute suivie d'un temps-mort, le chronométreur devra procéder à la demande de remplacement avant celle du temps-mort.



Dès que l'arbitre effectue le signe « temps-mort », le chronométreur déclenche le chronomètre manuel puis, lorsque 50 secondes se sont écoulées, fait retentir son signal. Il fait à nouveau retentir son signal à la fin du temps-mort, après 60 secondes pour annoncer le moment de la reprise du jeu.



Le décompte du temps mort peut être affiché sur le tableau de marque, si et seulement si, le temps de jeu reste visible pour l'ensemble des acteurs. En aucun cas, l'affichage du décompte du temps-mort ne doit se faire à la place de celui du temps de jeu restant, qui doit toujours rester affiché.

Les directives suivantes doivent être respectées pour annoncer une demande de TM :

| Dès que le ballon est mort (tout coup de sifflet de l'arbitre) et le chronomètre arrêté | Le jeu doit reprendre par une remise en jeu de l'extérieur du terrain | Il faut intervenir AVANT que le ballon soit dans les mains du joueur chargé de la remise en jeu |
|---|---|---|
| | Des lancers-francs sont accordés | Il faut intervenir AVANT que le ballon soit dans les mains du tireur pour le 1 ^{er} lancer franc |
| | | Si le dernier lancer est réussi, il faut intervenir AVANT que le ballon soit dans les mains du joueur chargé de la remise en jeu |
| | | Si les lancers-francs sont suivis d'une remise en jeu, il peut intervenir après le dernier lancer, réussi ou non, AVANT que le ballon soit dans les mains du joueur chargé de la remise en jeu. |

Temps mort sur panier réussi

Un temps mort peut être aussi accordé à une équipe, si un panier du terrain a été réussi par l'adversaire, à condition que la demande ait été faite avant que le ballon soit redevenu vivant.

Dans cette situation, le chronométreur de jeu arrête immédiatement le chronomètre de jeu quand le ballon pénètre dans le panier, fait retentir son signal en levant la main (« arrêt du chronomètre ») et lorsque le contact visuel est établi avec l'arbitre, il effectue la gestuelle « Temps-mort » en indiquant le banc de l'équipe qui a demandé le TM.





Durant les deux dernières minutes du 4^{ème} quart-temps ou de toute prolongation, le chronomètre de jeu est arrêté sur panier marqué. Dans cette situation, l'équipe qui a marqué le panier peut bénéficier d'un temps-mort, **si** l'équipe adverse bénéficie d'un remplacement ou d'un temps-mort.

<u>Exemple</u>: Dans les deux dernières minutes, panier réussi de l'équipe A. Remplacement accordé à l'équipe B. L'équipe A peut bénéficier d'un temps-mort dans cette situation.



Les deux entraîneurs ont demandé un temps mort :

Si les deux entraîneurs ont demandé un temps mort, il sera imputé à celui qui en a fait le premier la demande (l'autre demande sera alors ignorée). Toutefois, dans le cas d'un temps mort accordé sur panier réussi, il sera imputé à l'entraîneur de l'équipe contre laquelle le panier a été marqué.

La reprise du jeu suivant un temps mort

Le marqueur et l'aide-marqueur veilleront à vérifier les numéros des joueurs entrant en jeu. Le chronométreur de jeu et le chronométreur des tirs feront de même de leur côté.

Dispositions diverses

- Les temps-morts d'une même équipe peuvent être pris consécutivement.
- Les temps morts non utilisés ne peuvent pas être reportés à la mi-temps ou à la prolongation suivante.
- La demande de temps mort peut être retirée tant que le chronométreur n'a pas fait retentir son signal sonore.
- Le marqueur doit aviser les arbitres lorsqu'un entraineur ne dispose plus de temps mort dans la mi-temps ou prolongation en cours. Cette communication s'effectue dès que l'arbitre a accordé le temps mort.
- Dans les deux dernières minutes du 4ème quart-temps ou de toute prolongation, si un temps mort est accordé à l'équipe qui doit bénéficier de la remise en jeu dans sa zone arrière, cette remise en jeu pourra être effectuée au point de remise en jeu en zone avant face à la table de marque. A la fin du temps-mort, c'est le 1er arbitre qui demandera à l'entraîneur son choix pour le lieu de la remise en jeu, ensuite il informera l'ensemble des acteurs de la rencontre avec la gestuelle appropriée.

D. COLLABORER AVEC LE MARQUEUR

LEVER LA PLAQUETTE DE FAUTE

Lorsqu'une faute est commise par un joueur, le chronométreur doit, après communication avec le marqueur, lever la plaquette portant le chiffre correspondant au nombre de fautes de ce joueur. Cette plaquette doit être bien visible de toute personne impliquée dans la rencontre. Pour que l'arbitre reprenne le jeu, la plaquette doit être levée de même que le pouce du marqueur.



LA 5^{ème} FAUTE D'UN JOUEUR

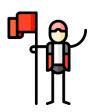
Dans le cas d'une 5ème faute, le marqueur devra immédiatement transmettre l'information au chronométreur afin que celui-ci puisse faire sonner son signal sonore et lever la plaquette. Le chronnométreur doit ensuite faire le geste de remplacement.



Cette procédure devra être faite avant d'inscrire la faute sur la feuille de marque et avant toute demande éventuelle de remplacement ou temps-mort.

METTRE EN PLACE LES SIGNAUX DES 4 FAUTES D'EQUIPE

Le chronométreur placera (ou fera placer) le signal rouge quand le ballon sera vivant à la suite de cette 4^{ème} faute du côté du banc de l'équipe qui vient de la commettre, de façon à ce qu'il soit visible des entraîneurs, des joueurs et des arbitres. Il s'assurera que les arbitres l'ont bien vu.



Pour les experts!

→ Si deux fautes sont sifflées consécutivement au même joueur, par exemple une faute personnelle et une faute technique, le chronométreur lèvera les deux plaquettes concernées en même temps d'une seule main.

Si la faute personnelle est la **5**ème faute et la faute technique la **6**ème faute, le joueur devient automatiquement accompagnateur. De fait, une faute "B₁" sera portée au compte de l'entraîneur et pourra être identifiée au dos de la feuille de marque. Dans cette situation, seule la plaquette portant le chiffre 5 sera levée. Si cette **6**ème faute est disqualifiante, il conviendra de pratiquer de la même manière.

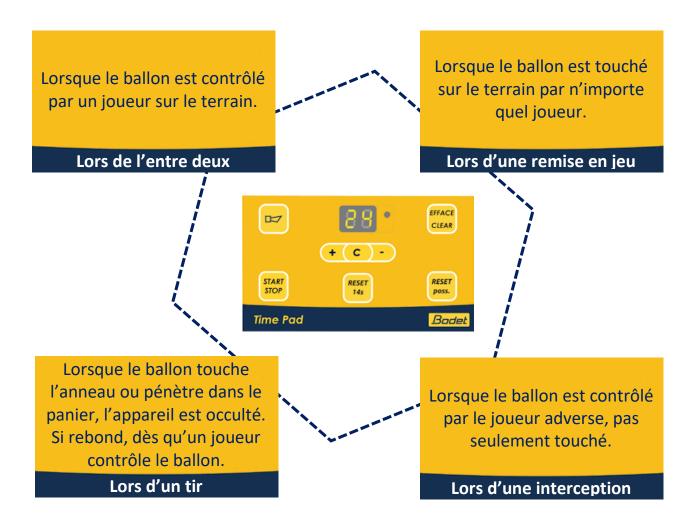
- → Si une faute est sifflée à un joueur de chaque équipe, le chronométreur lèvera, avec les deux mains, les plaquettes portant le nombre de fautes de chaque joueur et dirigera chacune des plaquettes vers le banc d'équipe correspondant. Si les deux joueurs ont le même nombre de fautes, le chronométreur lèvera et dirigera successivement la plaquette concernée du côté de l'un puis de l'autre banc d'équipe.
- → Si une seconde faute technique ou antisportive est sifflée à un même joueur : Le chronométreur devra immédiatement faire retentir son signal sonore et lever la plaquette, puis faire le geste de remplacement.



IV. LE CHRONOMETREUR DES TIRS

Sa principale fonction est le décompte des périodes de 24 secondes. Il travaille en relation étroite avec le chronométreur à qui il doit faire passer certaines informations cruciales.

A. LE DEBUT D'UNE PERIODE DE 24/14 SECONDES



Le chronomètre des tirs doit être conçu et manipulé de telle façon que :

- Lorsqu'aucune équipe ne contrôle le ballon, l'affichage doit être occulté.
- Lorsque l'appareil est arrêté pour une décision de remise en jeu et qu'il n'y a pas lieu de le ramener à 14 ou 24 secondes, il faut **laisser le temps qui est affiché**.

Le chronomètre des tirs doit être relié au chronomètre de jeu, dans un sens seulement : le chronomètre de jeu arrête le chronomètre des tirs.



Dans les situations où le chronomètre des tirs est occulté pour une remise en jeu, notamment dans le cas de panier réussi, l'affichage des 24" s'effectuera dès que le ballon est mis à la disposition du joueur devant effectuer la remise en jeu.

B. GESTION DU TEMPS DU CHRONOMETRE DES TIRS



L'appareil doit être arrêté et remis à 24 sans affichage apparent dès que :

- Un tir au panier du terrain est réussi.
- Le ballon touche l'anneau du panier adverse et qu'il est contrôlé par l'équipe qui n'en avait pas le contrôle auparavant.
- L'équipe bénéficie d'une remise en jeu dans sa zone arrière :
 - à la suite d'une faute ou d'une violation (sauf ballon sorti des limites du terrain)
 - à la suite d'un arrêt de jeu lié à l'équipe qui ne contrôle pas le ballon
 - à la suite d'un arrêt de jeu lié à aucune des deux équipes, à moins que les adversaires ne soient désavantagés. Dans cette situation, l'opérateur doit attendre le signal de l'arbitre.
- Une situation d'entre-deux avec remise en jeu en zone arrière est favorable à l'équipe qui n'avait pas le contrôle du ballon auparavant
- L'appareil doit être arrêté sans être remis à H mais avec affichage apparent lorsque la même équipe qui avait auparavant le contrôle du ballon bénéficie d'une remise en jeu résultant :
 - D'une faute ou d'une violation sifflée en zone avant alors qu'il reste 14s ou plus sur l'appareil des 24 secondes.
 - D'un arrêt de jeu à la suite d'une action en rapport avec l'équipe qui ne contrôle pas le ballon en zone avant alors qu'il reste 14s ou plus sur l'appareil des 24 secondes.
 - D'un arrêt de jeu à la suite d'une action sans rapport avec les équipes en zone avant alors qu'il reste 14s ou plus sur l'appareil des 24 secondes.
 - D'une sortie du ballon hors des limites du terrain.
 - D'une blessure d'un joueur de la même équipe.
 - D'une situation d'entre-deux (sauf ballon coincé)
 - D'une double faute.
 - De l'annulation de sanctions égales contre les deux équipes.
 - De faute technique d'un joueur attaquant



L'appareil doit être arrêté et remis à 💾 sec. avec affichage apparent :

- Lorsque la même équipe qui avait auparavant le contrôle du ballon bénéficie d'une remise en jeu dans sa zone avant et qu'il reste 13s ou moins sur le chronomètre des tirs :
 - à la suite d'une faute ou d'une violation (sauf ballon sorti des limites du terrain)
 - à la suite d'un ballon coincé entre l'anneau et panneau (si situation d'alternance favorable à l'équipe qui a tiré)
 - à la suite d'un arrêt de jeu lié à l'équipe qui ne contrôle pas le ballon
 - à la suite d'un arrêt de jeu lié à aucune des deux équipes, à moins que les adversaires ne soient désavantagés. Dans cette situation, l'opérateur doit attendre le signal de l'arbitre.
- Lorsque l'équipe qui n'avait pas auparavant le contrôle du ballon bénéficie d'une remise en jeu dans sa zone avant :
 - à la suite d'une faute ou d'une violation (y compris ballon sorti des limites du terrain)
 - à la suite d'une situation d'entre deux
- Lorsqu'une équipe bénéficie d'une remise en jeu au point de remise en jeu en zone avant à la suite d'une faute antisportive ou disqualifiante
- Lorsque l'équipe qui reprend le contrôle du ballon après qu'il ait touché l'anneau à la suite d'un tir manqué, d'un dernier tir de lancer-franc ou d'une passe est la même que celle qui avait le contrôle avant que le ballon touche l'anneau.
 - Cette règle s'applique en Jeep Elite/ProB/Espoirs/NM1/LFB/LF2. Dans les autres divisions, cette situation entraîne une remise à 24s du chronomètre des tirs.
- Lorsque dans les deux dernières minutes du QT4 ou prolongation, l'équipe qui bénéficie d'un tempsmort et d'un droit à la remise en jeu en zone arrière avec 14 secondes ou plus décide que le jeu doit reprendre depuis le point de remise en jeu dans sa zone avant.



L'appareil doit être arrêté sans affichage apparent :

Lorsqu'il reste moins de 14 ou 24 secondes à jouer sur le chronomètre de jeu avant la fin d'un quart-temps ou d'une prolongation et qu'une nouvelle période de, respectivement, 14 ou 24 secondes doit débuter, l'appareil sera éteint. L'opérateur égrènera alors, à haute voix, les 10 dernières secondes indiquées au chronomètre de jeu.



LE SIGNAL SONORE DU CHRONOMETRE DES TIRS N'ARRETE NI LE CHRONOMETRE DE JEU, NI LE JEU. SEULS LES ARBITRES PEUVENT SIFFLER UNE VIOLATION.

En cas d'absence d'appareillage, l'estimation de la période des 24 secondes est de la responsabilité de l'arbitre. Son jugement est sans appel.





V. CONSIGNES

En complément des informations précédentes, voici quelques points pour améliorer votre pratique et devenir un expert !

A. QUELQUES POINTS PRECIS

1. L'AIDE-MARQUEUR



Un panier est marqué

- Il annonce le numéro du joueur qui a marqué et le nombre de points. Exemple : A8 3 pts
- Il valide le nouveau score indiqué par le marqueur. En disant par exemple "55-53 OK"



Une faute est sifflée

- Il annonce, suite aux gestes de l'arbitre, l'équipe et le n° du fautif, ainsi que le type de la faute et éventuellement la réparation. *Exemple : A8 P*₂
- Il valide, si elles ont en conformité avec le tableau d'affichage, le nombre de fautes individuelles et le nombre de fautes d'équipe annoncé par le Marqueur (« 3èmefaute personnelle, 4èmefaute d'équipe, OK »)
- Au début de chaque quart-temps, il vérifie que les fautes d'équipe ont bien été réinitialisées sur le tableau d'affichage.

2. LE MARQUEUR



Communiquer durant la rencontre

- Répéter toutes les informations qu'il reçoit : panier accordé, faute sifflée, temps-mort ou remplacement de joueur demandé, ...
- Relater toutes les inscriptions qu'il porte sur la feuille de marque.
- A l'issue des opérations de fin de rencontre, le marqueur remet à l'entraîneur de chaque équipe l'(les) exemplaire(s) de la feuille de marque qui lui est (sont) destiné(s).



Un panier est marqué

- Lors l'inscription des points, il répète le numéro de joueur et le nombre de points puis il annonce le nouveau score pour qu'il soit vérifié sur le tableau d'affichage.
- La lecture du score est faite de la gauche vers la droite en indiquant le score de l'équipe "A" puis celui de l'équipe "B".

Exemple : A8 – 3 points – 55/53



Une faute est sifflée

- Dès le coup de sifflet et le poing levé de l'arbitre, le marqueur repère sur la feuille de marque l'équipe du fautif "A" ou "B".
- Lors de l'inscription de la faute au compte du joueur, il annonce l'équipe, le numéro du joueur, le nombre de fautes de ce dernier, ainsi que le nombre de fautes d'équipe en mettant une croix dans la case correspondante.
 - Exemple: B4 3^{ème} faute de joueur, 4^{ème} faute d'équipe
- L'annonce des fautes d'équipe ne sera plus faite après la 4ème faute d'équipe. Il est primordial que cette annonce soit effectuée de manière claire et audible à la fois pour l'aide-marqueur (pour valider la concordance avec le tableau d'affichage) et pour le chronométreur (qui doit lever les plaquettes de fautes et faire lever les signaux de fautes d'équipe la cas échéant).

3. LE CHRONOMETREUR DE JEU



Ses annonces

- Il annonce, à chaque arrêt de jeu, le temps affiché sur le chronomètre de jeu au chronomètre des tirs et valide le temps annoncé en retour par celui-ci.
- Il annonce à haute voix "24 secondes" au chronométreur des tirs quand il ne reste que ce temps de jeu avant le signal de fin du quart-temps considéré.
- Il annonce à haute voix "1 minute" lors du passage dans la dernière minute de chaque quart-temps et de chaque prolongation.
- Il annonce à haute voix "2 minutes" pour les deux dernières minutes du 4^{ème} quart-temps et de chaque prolongation.
- Au début des QT2 et QT4, il vérifie que les temps-morts déjà utilisés lors du quart-temps précédent sont bien affichés.



Lever de plaquettes de fautes

- En fonction de l'annonce du marqueur, il lève la plaquette indiquant le nombre de fautes du joueur concerné.
- Pour les fautes personnelles 1 à 4, il présente d'abord la plaquette aux bancs d'équipe puis face au terrain avant de la reposer.
- Pour la 5^{ème} faute personnelle, il présente directement la plaquette face au terrain en sifflant puis effectue le geste de remplacement après avoir reposé la plaquette.
- Après la 4ème faute d'équipe dans un quart-temps, il fait lever les signaux de fautes d'équipe une fois le ballon devenu vivant.
- Par contre, s'il s'agit de la seconde faute antisportive et/ou technique du joueur, C'est le marqueur qui lève la plaquette correspondant au nombre de fautes du joueur puis fait le geste de remplacement.



Un temps-mort est demandé

- Le chronométreur signale la demande, dès que le ballon est mort et le chronomètre de jeu arrêté :
 - Avant que le ballon soit à nouveau mis à la disposition d'un joueur pour une remise en jeu de l'extérieur du terrain (remise en jeu suite à une violation ou une faute, remise en jeu suite à un dernier LF réussi, remise en jeu à hauteur de la ligne médiane consécutive à des LF que le dernier soit réussi ou non).
 - Avant que le ballon soit à la disposition d'un joueur pour le premier ou unique lancerfranc.
- Si l'arrêt de jeu est consécutif à une faute, le chronométreur attend la fin de la gestuelle de l'arbitre pour signaler la demande. Ensuite, le marqueur procède aux inscriptions durant le temps-mort.



Demande de temps-mort sur panier marqué

- La gestion des demandes de temps-mort par l'entraîneur de l'équipe qui encaisse un panier demande une grande vigilance et beaucoup d'attention.
- Le travail de communication avec le chronométreur des tirs et les annonces « Panier »
 « En jeu » doivent permettre au chronométreur de savoir quand l'occasion de temps-mort débute et se termine. "En jeu" signifie que les demandes de temps mort et de remplacement ne sont plus possibles
- Ainsi il doit pouvoir être en contact visuel avec le banc de l'équipe susceptible de demander un temps-mort.



Demande de remplacement

- Le chronométreur signale la demande, dès que le ballon est mort et le chronomètre de jeu arrêté :
 - Avant que le ballon soit à nouveau mis à la disposition d'un joueur pour une remise en jeu de l'extérieur du terrain (remise en jeu suite à une violation ou une faute, remise en jeu suite à un dernier LF réussi, remise en jeu à hauteur de la ligne médiane consécutive à des LF que le dernier soit réussi ou non).
 - Avant que le ballon soit à la disposition d'un joueur pour le premier ou unique lancer-franc.
- Si l'arrêt de jeu est consécutif à une faute, le chronométreur attend la fin de la gestuelle de l'arbitre pour signaler la demande.
- S'il s'agit de la 5^{ème} faute d'un joueur, la demande de remplacement doit être effectuée avant la demande du temps-mort.
- Pour les remplacements lors de LF ou de temps-mort : un joueur qui est devenu remplaçant et le remplaçant qui est devenu joueur ne peut revenir en jeu ou quitter respectivement le terrain jusqu'à ce que le ballon redevienne mort après une phase de marche de chronomètre de jeu.

4. LE CHRONOMETREUR DES TIRS



Annonce des 5 secondes

Le chronométreur des tirs doit annoncer « 5 » lorsque le décompte de son appareil atteint les 5 dernières secondes de possession.



Ses annonces

- Sur chaque arrêt de jeu, le chronométreur des tirs annonce le temps restant sur son appareil à son collègue chronométreur de jeu et valide le temps annoncé par celui-ci.
- Sur chaque panier marqué, le chronométreur des tirs annonce « panier » puis « en jeu » lorsque le ballon est à disposition du joueur chargé d'effectuer la remise en jeu. Cette communication est importante pour faciliter le travail du chronométreur de jeu qui surveille les demandes de temps-mort.
- A la fin de chaque quart-temps, le chronométreur des tirs égrène à haute voix les 10 dernières secondes indiquées au chronomètre officiel. Cette tâche sera assurée par l'Aide Marqueur si jamais il reste encore du temps sur le chronomètre des tirs.
- Il veille à annoncer 10 quand le chronomètre de jeu passe de 10 à 9.9 secondes, 9 quand il passe de 9 à 8.9 secondes, ...

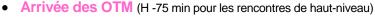


Les 8 secondes

Il attirera l'attention des arbitres, lors du briefing d'avant rencontre, sur les caractéristiques d'égrenage des secondes du chronomètre des tirs, en dixième ou secondes pleines, ce dernier servant d'aide aux arbitres pour le décompte des 8 secondes. L'arbitre doit en effet siffler violation respectivement lors de l'affichage de 15 secondes, ou de 16 secondes.

B. LE TIMING DES OTM





- Essai complet des appareils par les deux chronométreurs (Départ, arrêt, programmation des temps, ajouter du temps, en enlever...)
- Déclenchement du chronomètre pour l'échauffement
- Préparation de la feuille de marque par le marqueur et l'aide-marqueur et vérification du matériel.
- Essai complet des appareils par l'aide-marqueur (Ajouter des points, des fautes, en enlever, éventuellement inscription des noms ou n° joueurs, ...)



• La liste des membres d'équipe doit être donnée par chaque entraîneur au moins 40 minutes avant l'heure fixée pour le début de la rencontre.



- Briefing d'avant rencontre dans le vestiaire avec les arbitres, avec la feuille de marque et les trombinoscopes FBI.
- Pour les rencontres de Haut Niveau : briefing avec le commissaire.



- Entrées en jeu finalisées au moins 10 minutes par les entraîneurs.
- Signature des entraîneurs pour valider le 5 de départ, en insistant sur leur contrôle des noms et numéros des joueurs enregistrés.
- Championnats LNB: entrées en jeu finalisées au moins 12 minutes par les entraîneurs + Signature des entraîneurs.
 Et protocole d'avant match



- Présentation des équipes
- Championnats LNB : se référer au protocole



- 3 minutes avant le début de la rencontre
- Avertir les équipes et les arbitres des 3 minutes.
- Si présentation non terminée, stopper momentanément le chronomètre de jeu à 3 minutes, et le redémarrer à l'annonce des 3 minutes par l'arbitre.



- Les équipes regagnent les bancs
- Prévenir l'arbitre afin qu'il siffle pour prévenir les équipes
- Mettre le chronomètre de jeu à 10 minutes pour démarrer la rencontre.



Bon match à tous!

C. DES PETITS PLUS +

Tout O.T.M. qui a
connaissance d'une information
ou d'une demande (TM, remplacement, ..)
doit la **répercuter** à ou aux OTM concernés.
En réponse à cette demande, l'OTM concerné
devra confirmer au demandeur (entraîneur, joueur)
que sa demande a bien été prise en compte :
"OK", pouce levé, ...

Afin de ne manquer aucune information ou demande venant du terrain (arbitres) ou des bancs (entraineurs, joueurs), les OTM ont à leur disposition la fiche de suivi des entrées en jeu.



La pratique du regard croisé
est un mode de fonctionnement qui permet
de couvrir, à tout instant de la rencontre,
l'ensemble du terrain et des bancs, permettant
ainsi de ne rater aucune annonce ou demande de
remplacement ou TM.

Elle se décline à 3 ou à 4 OTM, avec quelques différences dans la façon de pratiquer.

Elle est expliquée en annexe.



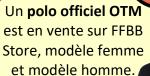
Lorsque le ballon est mort
et le chronomètre de jeu arrêté,
le marqueur doit indiquer par le
signe de communication
"OK" pouce levé,
en direction des arbitres
que les OTM sont prêts.



Pendant la mi-temps, les O.T.M. pourront se relaxer dans le local mis à leur disposition.

A l'issue de la partie, tous les O.T.M. accompagnent les arbitres aux vestiaires pour accomplir les formalités administratives de fin de rencontre.

Les O.T.M. doivent participer activement au briefing et au débriefing.





L'activité d'OTM, au service du Basket, est une riche expérience sportive, mais aussi humaine et de plaisir. **Profitez-en**!

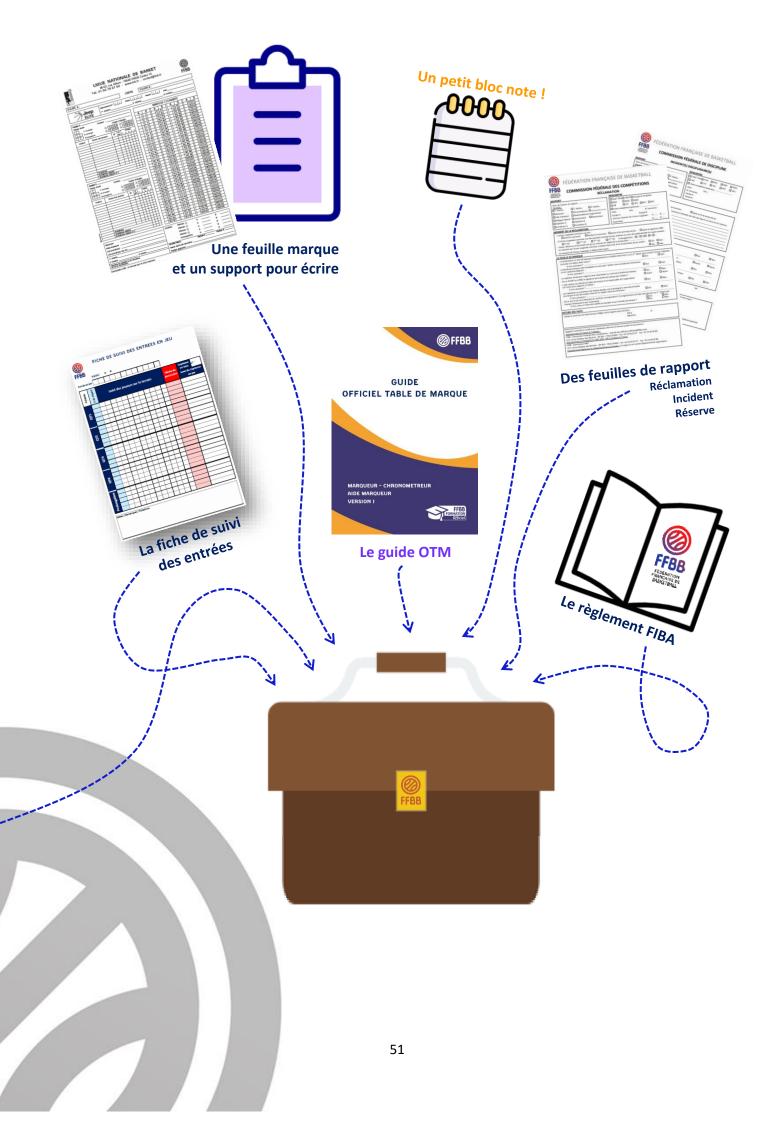




VI. ANNEXES

A. LA BOITE A OUTILS DE L'OTM





B. MEMO GESTION DES CHRONOMETRES

| LA GESTION DES APPAREILS DE CHRONOMETRAGE | | | | |
|---|---|--|--|--|
| SITUATION | CHRONOMÈTRE DE JEU | CHRONOMETRE DES TIRS | | |
| | DÉCLENCHEMENT | DES APPAREILS | | |
| Entre deux initial | | | | |
| Remise en jeu de l'extérieur du terrain | Dès que le ballon touche un joueur sur le terrain | Dès que le ballon touche un joueur sur le terrain | | |
| Après un lancer-franc non réussi et alors que le ballon reste vivant | i et Dès que le ballon touche un joueur sur le terrain Dès que le ballon après avoir été touc CONTROLÉ par un joueur sur le terrair | | | |
| | ARRÊT DES | APPAREILS | | |
| ARRÊT | Sur tout coup de sifflet de l'arbitre Sur fin de temps de jeu d'un quart- temps ou d'une prolongation Sur panier réussi contre l'équipe dont l'entraîneur a demandé un temps-mort Sur panier réussi dans les deux dernières minutes du 4 ^{ème} quart-temps ou de chaque prolongation | | | |
| ARRÊT ET OCCULTE | | Un tir au panier du terrain est réussi. Le ballon touche l'anneau du panier adverse. Une faute avec un ou des lancers-francs en réparation est sifflée. Lorsqu'une nouvelle période de 14 ou 24 secondes doit débuter alors qu'il reste au chronomètre de jeu moins de 14 ou 24 secondes à jouer dans un quart-temps ou une prolongation. | | |

| SITUATION | CHRONOMÈTRE DE JEU | CHRONOMETRE DES TIRS |
|--|--------------------|--|
| ARRÊT ET NON OCCULTÉ RESTE AU DECOMPTE AFFICHE | | Lorsqu'une remise en jeu est effectuée par l'équipe qui avait auparavant le contrôle du ballon suite à : • une sortie du ballon hors des limites du terrain • une faute ou violation de l'équipe adverse entraînant une remise en jeu en zone avant alors qu'il restait 14 secondes ou plus sur le chronomètre des tirs • une blessure d'un joueur de la même équipe • une situation d'entre-deux (sauf ballon coincé) • une double faute • une faute technique d'un attaquant • l'annulation de sanctions égales contre les deux équipes • un arrêt de jeu en zone avant avec 14 secondes ou plus au chronomètre des tirs pour une action en rapport avec l'équipe qui ne contrôle pas le ballon ou sans rapport avec les équipes |
| ARRÊT ET NON OCCULTÉ REMISE A 24 SECONDES | | Lorsqu'une équipe bénéficie d'une remise en jeu en zone arrière à la suite de : une faute ou violation (sauf ballon sorti hors des limites du terrain) un arrêt de jeu lié à l'équipe qui ne contrôle pas le ballon un arrêt de jeu lié à aucune des deux équipes, à moins que les adversaires ne soient désavantagés une situation d'entre-deux avec remise en jeu en zone arrière pour équipe qui ne contrôlait pas le ballon auparavant |

| | | Lors d'une remise en jeu en zone avant pour l'équipe qui contrôlait le ballon alors qu'il reste 13 ou moins au chronomètre des tirs à la suite de : • une faute ou violation (sauf ballon sorti hors des limites du terrain) • un ballon coincé entre l'anneau et le panneau • un arrêt de jeu lié à l'équipe qui ne contrôle pas le ballon • un arrêt de jeu lié à aucune des deux équipes, à moins que les adversaires ne soient désavantagés |
|--|---------------|--|
| ARRÊT ET NON OCCULTÉ REMISE A 14 SECONDES | | Lors d'une remise en jeu en zone avant pour l'équipe qui ne contrôlait pas le ballon auparavant à la suite de : • une faute ou violation (y compris ballon sorti des limites du terrain) • une situation d'entre-deux Lors d'une remise en jeu au point de remise en jeu en zone avant à la suite |
| | | d'une faute antisportive ou disqualifiante Lorsque c'est la même équipe qui reprend le contrôle du ballon après qu'il ait touché l'anneau à la suite d'un tir manqué, d'un dernier lancer-franc ou d'une passe (applicable en Jeep Elite/ProB/Espoirs/NM1/LFB/LF2; remise à 24 sec. pour les autres divisions) |
| | | Lorsqu'une équipe décide de reprendre le jeu au point de remise en jeu en zone avant à la suite d'un temps-mort dans les deux dernières minutes du QT4 ou de la prolongation alors qu'elle bénéficiait d'un droit à la remise en jeu en zone arrière avec 14 secondes ou plus |
| | AFFICHAGE 24" | ou 14" |
| Entre-deux | | Dès que le ballon est légalement touché par l'un des sauteurs |
| Remise en jeu de l'extérieur du terrain | | Dès que le ballon est à la disposition du joueur chargé de la remise en jeu en ligne de fond ou en ligne de touche |
| Sur tir de lancer-franc manqué | | Dès que le ballon est contrôlé sur le terrain après un dernier ou unique tir de lancer- franc |
| Sur tir de lancer-franc réussi | | Dès que le ballon est à la disposition du joueur chargé de la remise en jeu en ligne de fond |

C. LE DELEGUE DE CLUB



Le groupement sportif recevant doit mettre à la disposition des arbitres et des OTM un dirigeant assurant la fonction de responsable de l'organisation, désigné conformément au point prévu dans les Règlements Généraux de la FFBB, lequel restera en contact permanent avec eux jusqu'à la fin de la rencontre.

Ce responsable sera obligatoirement majeur, licencié au groupement sportif recevant et devra veiller à la bonne organisation de la rencontre. Il devra aider l'arbitre à faire respecter l'heure officielle et la période d'échauffement (fixée à 20 minutes).

Il ne pourra exercer aucune autre fonction et devra rester à proximité de la table de marque pendant la rencontre.

Outre ses fonctions liées à la sécurité, ses attributions sont :



Etre présent 1heure avant l'heure de début de la rencontre pour accueillir arbitres et OTM



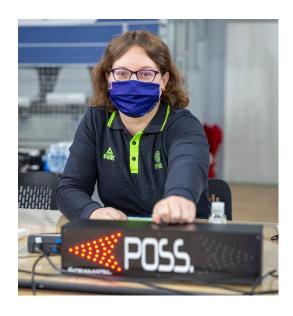
Contrôler les normes de sécurité et s'assurer de la mise en place, avant la rencontre, d'un service d'ordre suffisant et intervenir pour assurer la sécurité des arbitres et des OTM avant, pendant et après la rencontre.



Prendre, à la demande des arbitres, toute décision durant la rencontre pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions de régularité possible jusqu'à sa fin normale.



Prendre toute disposition nécessaire pour les formalités de fin de rencontre dans le local approprié ou le vestiaire des arbitres.

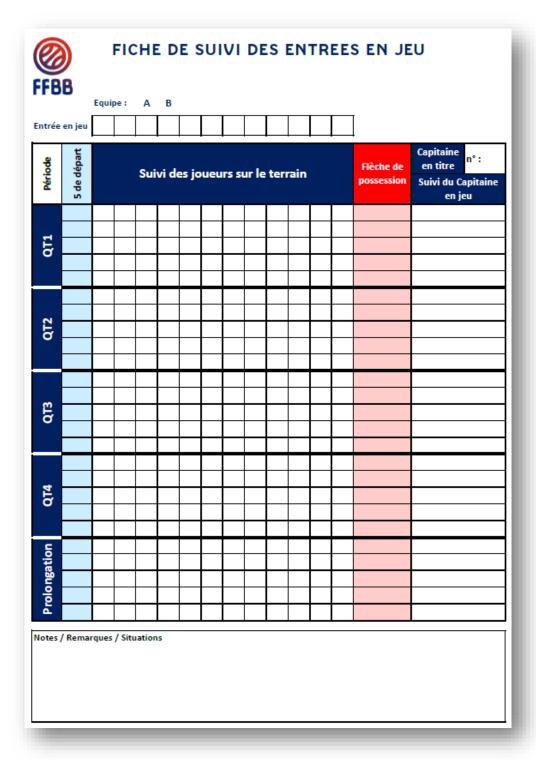


D. LA FICHE DE SUIVI DES ENTREES EN JEU

La fiche de suivi a pour but, comme son nom l'indique, de suivre et de contrôler, pour chacune des deux équipes, les remplacements effectués.

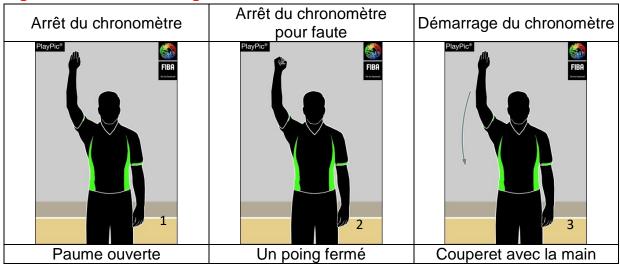
Elle permet par exemple de contrôler qu'un joueur remplacé ne revienne pas en jeu sans en avoir le droit, ou de valider avec le marqueur qu'un joueur n'est pas entré en jeu.

Le binôme des chronométreurs tiendra la fiche de suivi pour l'équipe A qui est normalement assise à gauche de la table de marque. Le binôme des marqueurs tiendra la fiche de suivi pour l'équipe B, qui est donc sur sa droite.

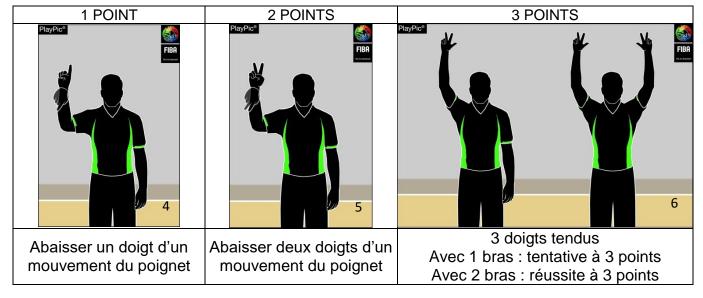


E. LES SIGNAUX DES ARBITRES

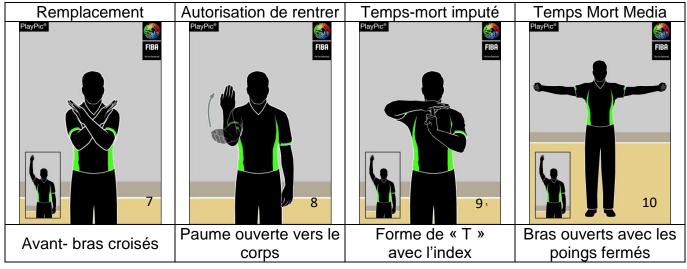
Signaux de chronométrage



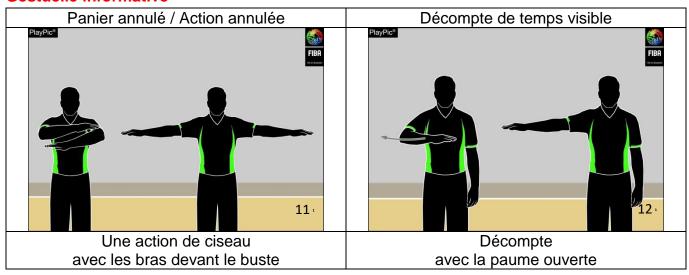
Gestion du score

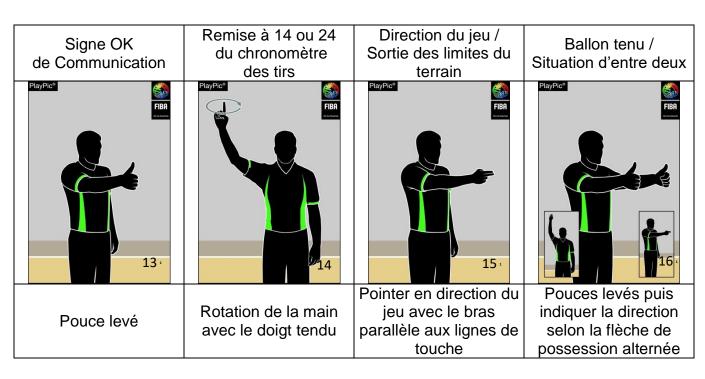


Remplacement et Temps-mort

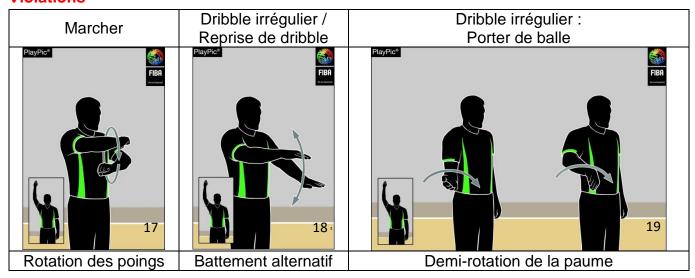


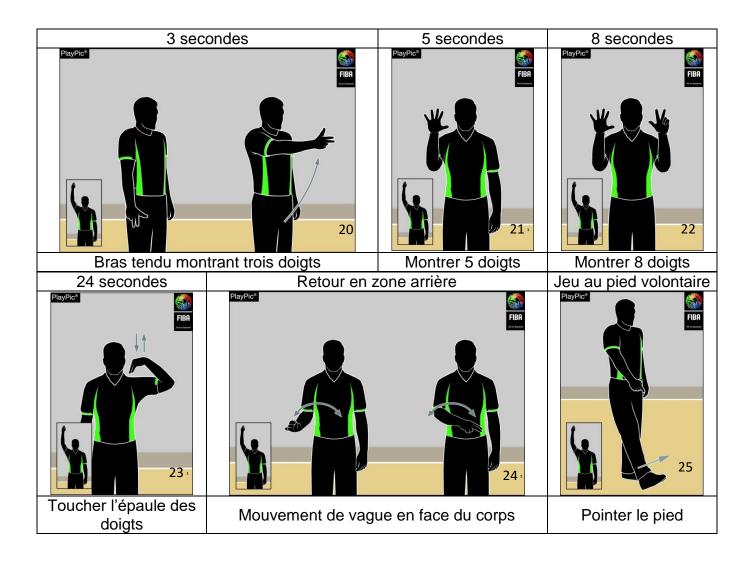
Gestuelle informative



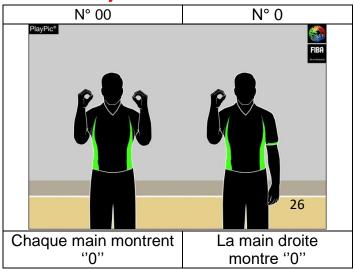


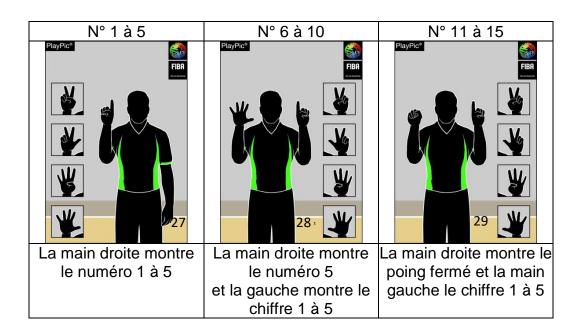
Violations

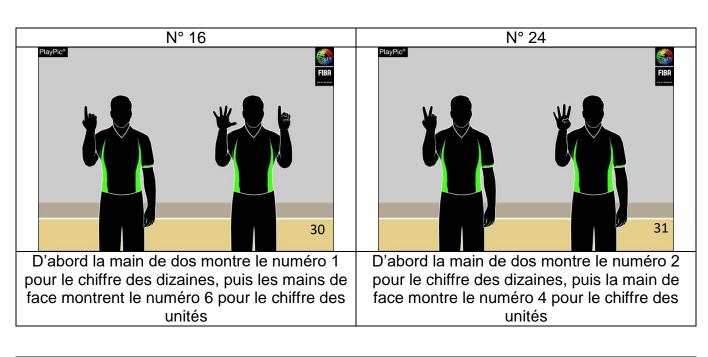


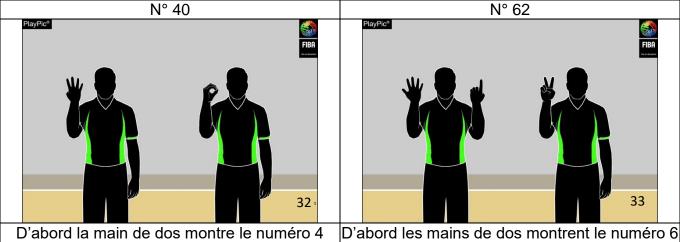


Numéros des joueurs



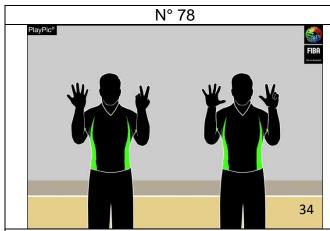




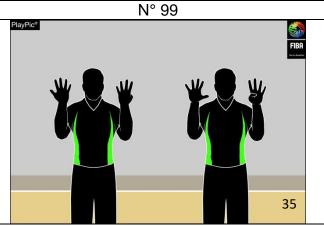


D'abord la main de dos montre le numéro 4 pour le chiffre des dizaines, puis la main de face montre 0 pour le chiffre des unités

D'abord les mains de dos montrent le numéro 6 pour le chiffre des dizaines, puis les mains de face montrent le numéro 6 pour le chiffre des unités

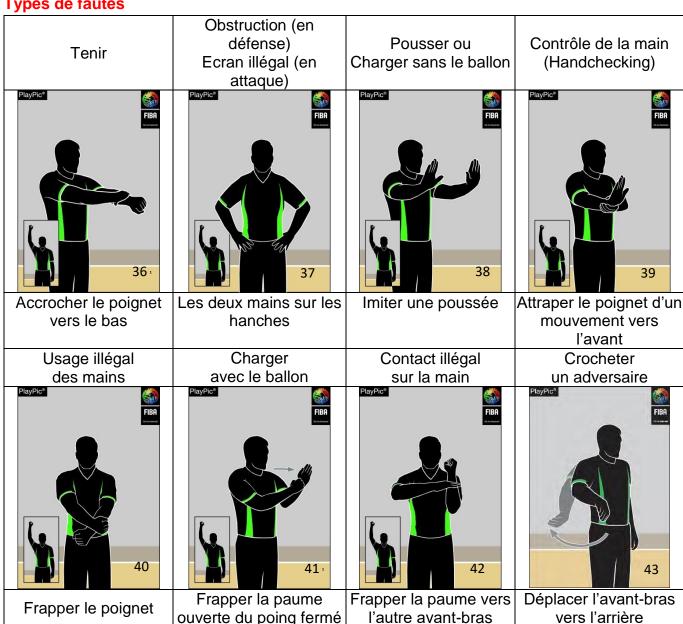


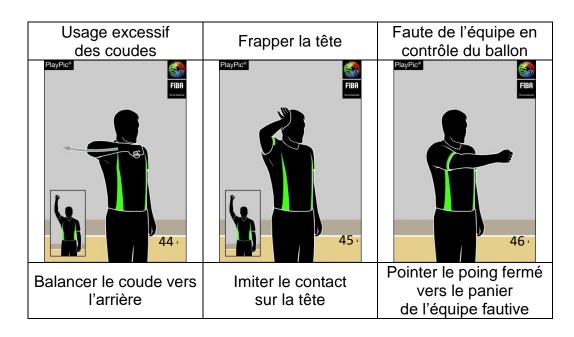
pour le chiffre des dizaines, puis les mains de face montrent le numéro 8 pour le chiffre des unités

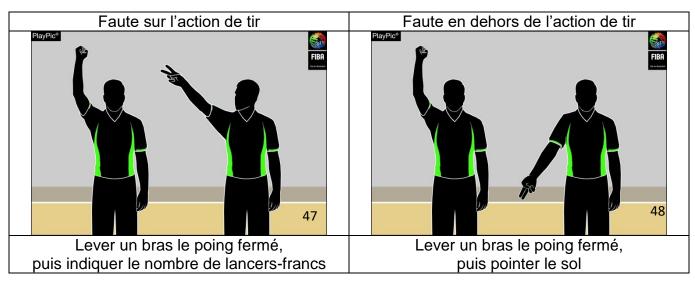


D'abord les mains de dos montrent le numéro 7 D'abord les mains de dos montrent le numéro 9 pour le chiffre des dizaines, puis les mains de face montrent le numéro 9 pour le chiffre des unités

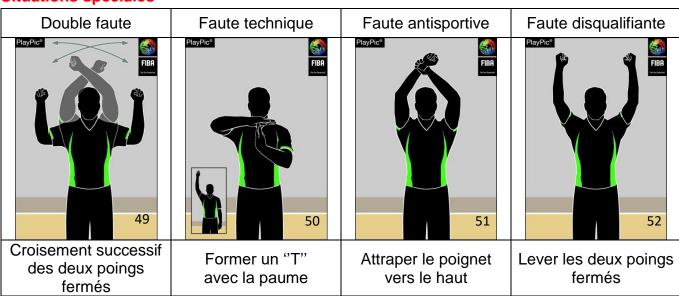
Types de fautes

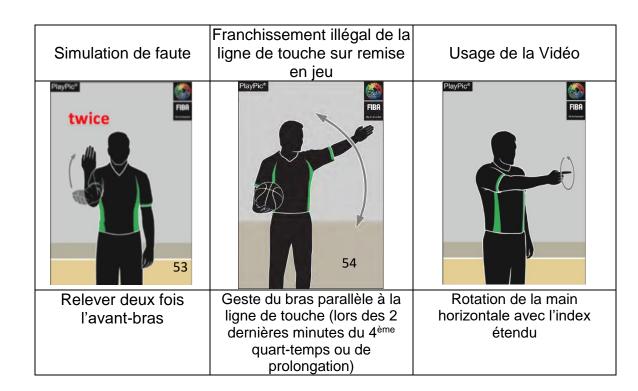




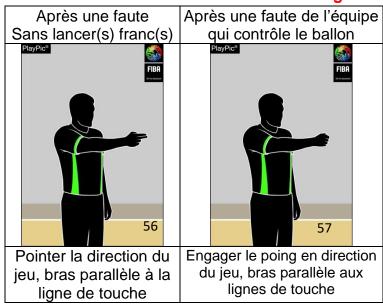


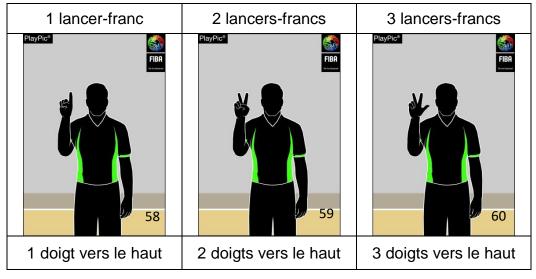
Situations spéciales



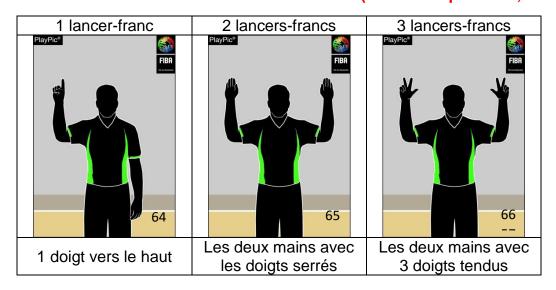


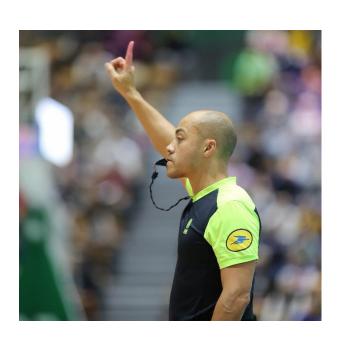
Administration des sanctions de fautes - Signalement à la table de marque





Administrer les lancers-francs – Arbitre libre (arbitre de queue à 2, de centre à 3)





F. LES FICHES POUR LES RAPPORTS



COMMISSION FÉDÉRALE DES COMPÉTITIONS

RÉCLAMATION

| RAPPORT | | RENCONTRE | | | |
|--|---|---|---|-------------------------------|--|
| Nom de l'auteur de Fonction : 1° Arbitre Marqueur Aide-marqueur Délégué Fédéral Capitaine A | □ 2° Arbitre □ 3° Arbitre □ Chronométreur □ chronométreur des tirs □ Responsable de l'organisation □ Commissaire □ Observateur □ Capitaine B □ Entraîneur B | □ JEEP ELITE □ PRO □ NM1 □ NM2 □ NM1 □ LFB □ LF2 □ NF1 □ Autre compétition (précis Date : Lieu : Equipe A : Score au moment de l'erre Score final : | 3 □NF2 □I ser):N° renc Equipe B: ur supposée: 7 | NF3 ontre : | |
| | | | | | |
| MOMENT DE LA R | ECLAMATION | | | | |
| ☐ Avant la re - Si l'erreur suppos ☐ 1 ^{er} QT - Temps affiché au - Au moment de l' | - L'erreur supposée commise a eu lieu : | | | | |
| LA FEUILLE DE MA | ROUE | | | | |
| - La réclamation a- commise si le bal | t-elle été déposée immédiatement si le bal lon était vivant ? urquoi ? | | □Oui | □Non | |
| - La feuille de mar ou du capitaine p | que a été renseignée au verso par l'arbitre | sous la dictée de l'entraineur | □Oui | □Non | |
| | amant a signé la case réclamation au recto d | | □Oui | □Non | |
| - Est-ce AVANT ou | APRÈS la signature de la feuille de marque | par l'arbitre ? | ☐Avant | □Après | |
| ont remis leurs ra | officiels de table de marque et le responsa apports à l'arbitre : urquoi ? | • | □Oui | □Non | |
| - Les capitaines ou de marque et on Si non, po | entraîneurs de chaque équipe, ont contres t été invités à fournir un rapport dans les 24 urquoi ? | signé le verso de la feuille 4 heures : | □Oui | □Non | |
| l'équipe réclama | les) chèque(s) du montant correspondant à nte et par réclamation : la a-t-il bien été notifié aux équipes et sur la | _ | é transmis au 1 ^{er} a □ Oui □ Oui | arbitre par □ Non □ Non | |
| NATURE DES FAITS | | | | | |
| Utiliser le verso de | cet imprimé pour rédiger votre rapport av | ec précision Fait à Signature | le | | |



COMMISSION FÉDÉRALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

| RAPPORT | | RENCONTRE | | |
|--|---|-----------------------|--|---------------|
| Fonction: ☐1° Arbitre ☐Marqueur ☐Aide-marqueur ☐Délégué Fédéral ☐Capitaine A | rapport: | □NM1 □NM2 □ | • | NF3 |
| MOMENT DE L'INCI | DENT | | | |
| - L'incident a eu lieu □Avant la rer Décrire succincteme □ | | | a fin de temps de jeu oit figurer au verso de | cet imprimé : |
| LA FEUILLE DE MAR | QUE | | | |
| au paragraphe inc | | | ☐ Oui | □ Non |
| | rquoi ? | | | |
| | APRÈS la signature de la feuille de marque | | ☐ Avant | ☐ Après |
| - L'aide arbitre, les c ont remis leurs rap | officiels de table de marque, le responsab oports à l'arbitre : | le de l'organisation, | ☐ Oui | □ Non |
| Si non, pou | rquoi ? | | | |
| et ont été invités à | ntraîneurs de chaque équipe, ont contres a fournir un rapport dans les 24 heures : | | ☐ Oui | ☐ Non |
| Si non, pou | rquoi ? | | | |
| | | | | |
| | F | ait à : | Le: | |
| | Si | ignature : | | |



COMMISSION FÉDÉRALE DE DISCIPLINE

FAUTE(S) DISQUALIFIANTE(S) AVEC RAPPORT(S)

| RAPPORT | | RENCONTRE | | |
|--|--|--|------------|--|
| Nom de l'auteur de Fonction : □1° Arbitre □Marqueur □Aide-marqueur □Délégué Fédéral □Capitaine A □Entraîneur A | u rapport: | □JEEP ELITE □P □NM1 □NM2 □N □LFB □LF2 □N □Autre compétition (pr Date : Lieu N° rencontre : Equipe A : Equipe B : | NM3 NF1 | s et Trophées □ NF3 |
| IDENTIFICATION D | E(S) PERSONNE(S) DISQUALIFIÉE(S) | 1 | | |
| NOM: | Prénom: | : : : qualifiante(s) avec rapport | | ce:ce: ce:ce: précise et détaillée |
| LA FEUILLE DE MA | RQUE | | | |
| au paragraphe fa | que a été renseignée par l'arbitre au verso ute disqualifiante avec rapport : urquoi ? | | □Oui | □Non |
| | APRÈS la signature de la feuille de marque | | □Avant | □ Après |
| ont remis leurs ra | officiels de table de marque, le responsab apports à l'arbitre : urquoi ? | - | □Oui | □Non |
| - Les capitaines et e et ont été invités | entraîneurs de chaque équipe, ont contres à fournir un rapport dans les 24 heures : urquoi ? | igné la feuille de marque | □Oui | □Non |
| 31 11011, po | | | | |
| | F | ait à : | Le: | |
| | S | ignature : | | |



COMMISSION FÉDÉRALE ÉQUIPEMENTS

INCIDENT(S) MATÉRIEL(S)

Note : en principe, et sauf demande particulière, seul le rapport du 1^{er} arbitre est exigé

| RAPPORT | | RENCONTRE | | |
|--|--|--|---|-----------------------|
| Fonction: □1° Arbitre [□Marqueur [□Aide-marqueur [□Délégué Fédéral [□Capitaine A [□Entraîneur A | apport: | □ JEEP ELITE □ NM1 □ NM2 □ LFB □ LF2 □ Autre compétition Date: N° rencontre: Equipe A: Equipe B: | □NM3 □NF1 □NF2 | pes et Trophées □ NF3 |
| - L'incident a eu lieu Avant la ren Décrire succinctemen | : | | es la fin de temps de s doit figurer au vers | |
| LA FEUILLE DE MARG | QUE | | | |
| au paragraphe incid | e a été renseignée par l'arbitre au verso lent : quoi ? | | □Oui | □Non |
| 1 | PRÈS la signature de la feuille de marque | | □Avant | □Après |
| - L'aide arbitre, les of ont remis leurs rap | ficiels de table de marque, le responsab ports à l'arbitre : | le de l'organisation, | □Oui | □Non |
| Si non, pour | quoi ? | | | |
| et ont été invités à | traîneurs de chaque équipe, ont contres fournir un rapport dans les 24 heures : quoi ? | | ue Oui | □ Non |
| | F | ait à : | Le : | |
| | S | ignature : | | |

G. LE REGARD CROISE

Le regard croisé est une technique utilisée par les OTM pour n'oublier aucune demande de temps-mort ni remplacement. Le principe est de se répartir la vision des bancs dès lors que le jeu est arrêté.

Procédures à 2 OTM

Lorsque seulement 2 OTM tiennent la table de marque, chacun doit être vigilant sur les demandes de temps-morts et remplacements de l'équipe qui est sur le banc le plus proche de lui.

Procédures à 3 OTM

| | Marqueur | Chronométreur de jeu | Chronométreur des tirs |
|---------------------------------------|---|---|---|
| Violation | Regarde la remise en jeu (pouce) et annonce "en jeu" | Regarde le banc à l'opposé de la remise en jeu | Regarde la remise en jeu et sécurise le démarrage du CJ en annonçant "touché" |
| Faute (annonce de l'arbitre) | Regarde la gestuelle de l'arbitre et valide l'annonce du CJ | Regarde la gestuelle de l'arbitre et fait l'annonce au marqueur puis lève la plaquette de faute | Balaye les bancs |
| Faute (remise en jeu) | Regarde la remise en jeu (pouce) et annonce "en jeu" | Regarde le banc à l'opposé de la remise en jeu | Regarde la remise en jeu et sécurise le démarrage du CJ en annonçant "touché" |
| Faute (dernier lancer franc) | Regarde le banc à l'opposé du LF | Regarde le LF: - si LF marqué, annonce "A1 - 1pt", puis "en jeu" - si LF manqué, annonce "rebond" et démarre son CJ | Regarde le LF (démarrage du CT si LF manqué) |
| Temps Mort | Contrôle la concordance feuille de marque - tableau d'affichage avec le CJ puis reprend le contrôle du banc de droite | Contrôle la concordance feuille de marque - tableau d'affichage avec le CJ puis reprend le contrôle du banc de droite | Balaye les bancs puis regarde le banc de gauche à la fin du contrôle de concordance |
| Intervalle | Contrôle la concordance feuille de marque - tableau d'affichage avec le CJ puis reprend le contrôle du banc de droite | Contrôle la concordance feuille de marque - tableau d'affichage avec le CJ puis reprend le contrôle du banc de droite | Balaye les bancs puis regarde le banc de gauche à la fin du contrôle de concordance |



Procédures à 4 OTM

| | Aide Marqueur | Marqueur | Chronométreur de jeu | Chronométreur des tirs |
|---------------------------------------|--|--|--|--|
| Violation | Regarde à l'opposé du point de remise en jeu suite à la violation | Regarde la remise en jeu (pouce) et annonce "en jeu" | Regarde la remise en jeu : démarrage du Chronomètre de Jeu (CJ) | Regarde la remise en jeu : démarrage du Chronomètre des Tirs (CT) |
| Faute (annonce de l'arbitre) | Regarde et annonce au marqueur la gestuelle de l'arbitre | Regarde la gestuelle de l'arbitre et valide l'annonce de son aide marqueur | Contrôle le banc à sa droite et lève la plaquette de faute | Contrôle le banc à sa gauche |
| Faute (remise en jeu) | Regarde à l'opposé du point de remise en jeu suite à la faute | Regarde la remise en jeu (pouce) et annonce "en jeu" | Regarde la remise en jeu (démarrage du CJ) | Regarde la remise en jeu (démarrage du CT) |
| Faute (dernier lancer franc) | Regarde à l'opposé du LF et annonce le score si LF marqué | Regarde le LF: - annonce "A1 - 1pt" si marqué, puis "en jeu" - annonce "rebond" si LF manqué | Regarde le LF (démarrage du CJ si LF manqué) | Regarde le LF (démarrage du CT si LF manqué) |
| Temps Mort | Contrôle la concordance feuille de marque - tableau d'affichage avec le marqueur puis reprend le contrôle du banc de droite | Contrôle la concordance feuille de marque - tableau d'affichage avec son AM puis reprend le contrôle du banc de droite | Contrôle le banc à sa droite jusqu'à la fin du contrôle par le BiM (Binôme des Marqueurs) | Contrôle le banc à sa gauche |
| Intervalle | Contrôle la concordance feuille de marque - tableau d'affichage avec le marqueur puis reprend le contrôle du banc de droite | Contrôle la concordance feuille de marque - tableau d'affichage avec son AM puis reprend le contrôle du banc de droite | Contrôle le banc à sa droite jusqu'à la fin du contrôle par le BiM | Contrôle le banc à sa gauche |



Remerciements à tous ceux qui ont apporté leur expertise et leurs bonnes idées pour la création de ce Guide de l'OTM

- Carole DELAUNÉ DAVID, formatrice FFBB, en charge de la formation des OTM
- Virginie USCLADE, OTM FIBA et formatrice
- Armel COLLON, OTM FIBA et formateur
- Charles DUPERY, OTM FIBA et formateur, responsable CFO des OTM
- Thierry GACHE, OTM FIBA et formateur
- Johann JEANNEAU, formateur FFBB
- Hugo MARTIN, OTM FIBA et formateur
- Bruno VAUTHIER, responsable du Service de Formation des Officiels à la FFBB

Remerciements également aux photographes Hervé BELLENGER, Grégory LEROY, Etienne LIZAMBARD, et Tuan NGUYEN qui ont permis l'illustration de ce livret.

Le Pôle Formation et Emploi reste à la disposition de tous les OTM grâce à l'adresse sfotm@ffbb.com.

Le Pôle Formation et Emploi





Une équipe OTM et Statisticiens – Finales Championnat de France U17 2015





Pour compléter votre formation, rejoignez les outils que la FFBB met à votre disposition en traitant de nombreux thèmes liés à l'arbitrage, la technique de jeu et bien d'autres sujets intéressants!



YOUTUBE

Découvrez la nouvelle chaîne FFBB Formation



PODCAST

Rendez-vous sur podcast.ausha.com/ ffbbformation



INSTAGRAM

Abonnez-vous au compte Instagram FFBB



FACEBOOK

Suivez-nous sur la page Facebook FFBB